

FNEEQ

actualité

Volume 9 . numéro 3 . mai 1995

MARCEL PEPIN

Discours
de fondation

PANORAMA

Brève histoire
illustrée

ENTREVUES

Huit militantes
et militants
se rappellent



35
ans

PASSIONNÉMENT!

SOMMAIRE



FNEEQ actualité
est la publication officielle
de la Fédération nationale
des enseignantes et des
enseignants du Québec,
affiliée à la CSN.

Responsabilité éditoriale
Marie-Claire Chouinard
Conception et rédaction
Laval Rioux

**Conception graphique
et direction artistique**
France Tardif

Photos
Archives FNEEQ et CSN
Hélène Rochon
Louise de Grosbois
Pierre Gauvin-Évrard
Jean-Claude Champagne
Michel Giroux
François Rivard
Jean-Louis Frund
Agence Stock
Infographie
Josée Dallaire
Andrée Séguin
France Tardif

Volume 9, no 3

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale Canada
Bibliothèque nationale Québec

LIMINAIRE

3

FONDATION DE LA FNEQ

4

PANORAMA HISTORIQUE

6

12

ENTREVUES

Francine Lalonde
Christophe Auger
Lucille Beauchemin
Annette Gélinas
Flavie Achard
Rose Pellerin
Laval Rioux
Denis Choinière

Il fallait le courage et la détermination des militantes et des militants de la première heure pour créer une fédération nationale des enseignants québécois, la FNEQ, il y a déjà vingt-cinq ans. Dans son discours de fondation de la fédération, au congrès de 1969, Marcel Pepin traçait le chemin de l'exercice de la liberté et de la responsabilité du corps enseignant. Il fustigeait alors un système économique-social étouffant, qui n'hésitait pas à brader les orientations du Rapport Parent au nom d'intérêts politiques partisans, bloquant ainsi les perspectives d'avenir pour des milliers de jeunes. La nouvelle fédération se donnait un mandat d'envergure, celui d'intervenir dans la planification scolaire et de mettre l'éducation au coeur des priorités sociales.

Dès lors, la FNEQ naissante se trouvait engagée dans le feu de l'action, pour la défense des intérêts de ses membres et pour la démocratisation et la qualité de l'enseignement. Dans les pages qui suivent, quelques personnes officielles, anciennes et actuelles, se rappellent et esquissent une histoire à écrire. Ils relatent les principaux événements qui ont marqué la FNEEQ. Par exemple, le militantisme des années 1972 à 1979 et les négociations en Front commun, les bouleversements sociaux de la décennie 1980 et la recomposition de la FNEEQ avec le départ des 13 syndicats de cégeps qui formèrent la FAC, la naissance des trois regroupements des cégeps, des chargé-es de cours et du privé, ou encore les attaques sans précédent au droit de négocier qui ont marqué le début de la présente décennie. Le survol historique comporte ceci d'intéressant qu'il donne tout son sens à l'action syndicale, qu'il permet aux militantes et aux militants actuels de tirer les leçons du passé et de se projeter dans l'avenir à construire.

Une ligne de force transcende les propos des auteurs. Celle de l'évolution du militantisme syndical, depuis l'engagement des premières heures jusqu'aux remises en question des dernières années, alors que le mouvement syndical doit se

resituer face aux enjeux sociaux contemporains.

Ainsi, on s'aperçoit que la précarisation de l'emploi marque de plus en plus les conditions de travail de nos membres et ce, même dans les syndicats d'enseignantes et d'enseignants de cégeps. Une précarité qui se trouve évidemment liée au discours public actuel sur les coupures budgétaires et l'accroissement du fardeau de la dette. Les dernières législations adoptées, telles les lois 111, 142, 102 et 198, ont directement remis en cause le droit de négocier les conventions collectives de travail. Le discours syndical se cherche, mais il

demeure profondément convaincu que rien ne se fera sans une mobilisation véritable des membres.

Comme composante de la CSN, la FNEEQ a toujours été hautement impliquée dans les grands débats sociaux, qu'il se soit agi de la langue française, de l'accès à l'égalité, des changements dans les relations de travail, de l'autonomie professionnelle, du harcèlement sexuel ou de la question nationale. Elle a cherché à définir sa place propre au sein d'une centrale ouvrière, soucieuse d'y apporter une contribution originale et constructive.

Le récent congrès spécial de la CSN sur les ressources a relancé le débat d'une grande fédération qui regrouperait tous les

syndicats oeuvrant dans le monde de l'éducation. Les prochaines années s'avèreront déterminantes, puisqu'il s'agira du développement de l'organisation syndicale la plus susceptible de faire face aux défis modernes.

L'exécutif actuel tient à profiter de l'occasion qui lui est offerte pour remercier toutes les militantes et tous les militants qui ont fait cette fédération, qui ont su la maintenir à l'avant-garde du développement social et qui demeurent profondément convaincus de l'importance du mouvement syndical.

Bonnes célébrations du 25^e anniversaire et longue vie à la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec!

Le comité exécutif



L'éducation : une mission sociale



Voici le discours prononcé par Marcel Pepin, président de la CSN, lors de la fondation de la fédération. L'actualité du propos et la mission sociale confiée aux enseignantes et enseignants sont dignes d'intérêt, à la veille des nouveaux états généraux de l'éducation.



La fondation de votre fédération arrive à son heure: quelques années après le début de la réforme de l'éducation, et donc, après l'apparition des vastes structures administratives chargées de transformer et de coordonner l'enseignement; assez tard pour que ce début d'expérience ait quelque peu montré ses forces et ses faiblesses, et assez tôt pour qu'il soit encore possible d'agir sur cette expérience encore fraîche.

Vous êtes placés au beau milieu du tourbillon qu'occasionnent cette réforme et les conflits culturels, sociaux et politiques qui sévissent en même temps: changements administratifs, fusions, définitions nouvelles des normes, négociations à l'échelle provinciale, développement rapide du corps enseignant, conflits idéologiques, assauts contre la liberté académique, problèmes pédagogiques nouveaux, conflits d'ordre pédagogique, différends relatifs aux conditions de travail, essor politique de la jeunesse, contestation, et ainsi de suite.

À tous points de vue, comme enseignants, vous vous trouvez plongés au cœur d'une société complexe, en pleine évolution, tiraillée par des courants divers. Vous êtes susceptibles de subir les contrecoups de cette évolution rapide et discutée, et d'autre part, vous êtes placés de façon à pouvoir y tenir un rôle extrêmement important. Vous avez donc besoin d'un syndicalisme fort, bien structuré, militant, tant pour vous affirmer et vous

défendre comme salariés dans une situation souvent tumultueuse et mouvante, que pour faire peser tout le poids de votre influence professionnelle dans les grands débats culturels, pédagogiques, sociaux et politiques.

Qu'est-ce qu'un individu isolé dans un monde ainsi agité, aussi changeant? Qu'est-ce qu'un syndicat isolé? Qu'est-ce qu'une profession qui s'isolerait dans une conjoncture pareille? Peu de chose! Vous devez être à la fois syndiqués, fédérés, affiliés, appuyés sur un vaste mouvement démocratique et progressiste, pour que votre profession s'organise vraiment, pour que la bureaucratie ne puisse pas régner sur l'éducation, pour que vous ne soyez pas les jouets du pouvoir, et que ce soit vous qui inspiriez et défendiez les valeurs et les progrès du monde de l'éducation dans une société qui aurait tôt fait, autrement, de vous utiliser au gré de ce pouvoir.

Le système économique-social actuel comprime les forces d'expansion de notre société, se révèle bien incapable d'utiliser à capacité les moyens dont elle dispose et, en particulier, attire dans un goulot d'étranglement des milliers et des milliers de jeunes qu'on fera étudier, mais dont on ne pourra, par la suite, employer le talent et l'instruction. Eh bien! ce scandale, qui n'est qu'un effet de notre régime anarchique et capricieux, vous en serez les premiers témoins, les témoins les plus directs et les plus anxieux. Comment, en effet, pourrez-vous supporter de voir une partie considérable de ceux que vous formerez, voués par leur compétence académique à une sorte



d'incompétence sociale?

Vous occuperez, par vos fonctions, un poste d'observation unique dans la société. Professionnellement créateurs d'hommes, si l'on peut dire, vous ne verrez que trop la société, comme elle est faite, avilir votre création, gaspiller honteusement des hommes par milliers. Assisterez-vous passifs à ce scandale? Déjà nous savons que des pourcentages effarants d'étudiants, dans diverses disciplines, ne trouveront pas de débouchés sur le marché du travail, bien que, autre sujet de honte, des milliers et des milliers de jeunes talents ne puissent même se rendre jusqu'à l'université, celle-ci les refusant, faute de place, et l'étranglement pour eux commençant là! Spécialiste de la jeunesse, regarderez-vous impassibles la fleur de cette jeunesse promise au désœuvrement et au cynisme? Vous verrez également des milliers d'étudiants s'orienter au petit bonheur, faute de connaître d'avance, grâce à des prévisions socio-économiques suffisantes, les champs d'activité où leurs aptitudes pourraient

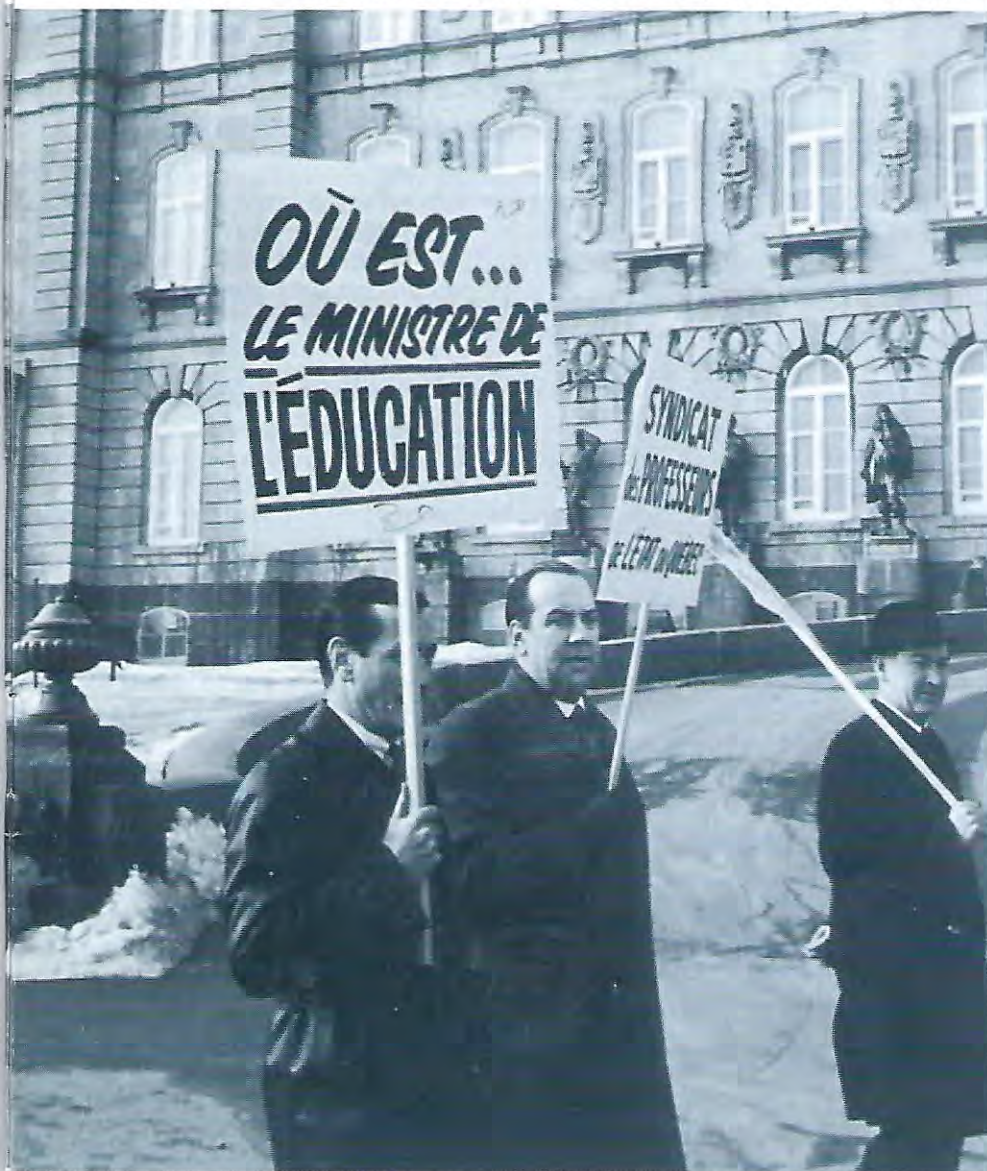
plus tard être requises. Accepterez-vous sans mot dire ce paradoxe et cette contradiction d'avoir pour tâche de préparer quantité de jeunes gens pour un avenir qui, dans leur cas, n'existe pas? Accepterez-vous personnellement, vous qui êtes chargés de former la jeunesse, de recevoir celle-ci à la chaîne, de la passer automatiquement par vos mains, pour la livrer ensuite à son sort, un sort sur lequel vous n'aurez pas osé influencer politiquement selon vos lumières, selon votre conscience, selon votre responsabilité? Vous limiterez-vous à accomplir machinalement les tâches qu'on vous commande, comme des instruments, sans assumer de responsabilités sociales et politiques? Vous laisserez-vous réduire, comme on le conseille, comme on vous l'impose parfois, à cautionner par omission le régime qui fait de vous des opérateurs d'une mécanique qui ne marche pas, ou qui ne marche qu'à moitié? On vous demande de produire des hommes; mais une partie de ces hommes, la société du profit, mal organisée, les

casse ensuite; vous bornerez-vous alors à en produire les quantités demandées, sans vous mêler de ce qu'il en adviendra? Les hommes importent-ils au moins autant que leur éducation? Et vous qui les instruisez, n'êtes-vous chargés que de les livrer sur le marché comme un produit amélioré mais sans preneur? Il y a des gens qui voudraient vous voir fonctionner socialement à vide; mais si vous vous interrogez le moins, vous savez bien que, travaillant sur des hommes, votre responsabilité, votre inquiétude, votre engagement enfin, vont beaucoup plus loin que de contribuer à les transformer. Vous n'êtes pas seulement responsables envers la société de ce que vous faites de la jeunesse; vous êtes également responsables de ce que la société fera de celle-ci, selon une responsabilité politique qui doit être particulièrement accusée chez ceux qui, comme vous, côtoient la jeunesse et doivent naturellement, plus que d'autres peut-être, prendre parti pour elle. Peut-être découvrez-vous vite une chose, dans votre métier: vous n'êtes pas seulement responsables de la jeunesse, vous en êtes solidaires.

On voudrait que les maîtres de la jeunesse se désintéressent de la société future: c'est une curieuse contradiction! On voudrait les voir se borner à tenir seulement un rôle spécialisé, selon le principe de la division du travail, absurde dans l'ordre politique. Or, quand on considère l'insouciance avec laquelle, en haut lieu, on précipite une génération vers le chaos économique, dans l'incohérence d'une société qui, à proprement parler dans ce domaine fondamental, ne se gouverne pas, c'est toute la société, ce sont les parents, ce sont tous les maîtres, non parties aux forces d'exploitation, qui doivent désormais contester!

Vous avez choisi la bonne voie. La force du syndicalisme peut seule vous permettre en nombre d'assumer la totalité de vos responsabilités. Vous avez bien fait, pour la même raison, d'appuyer vos syndicats sur une force démocratique plus grande et qui a donné quelquefois des preuves, je pense, de son indépendance et de sa foi dans l'homme. La CSN désire surtout une chose: servir d'appui à votre liberté et à l'exercice de votre responsabilité publique, tout comme de servir de moyen à votre propre défense économique et professionnelle.

Vous aurez besoin de cet appui, si vous voulez jouer pleinement votre rôle et non pas simplement vous confiner à l'exercice fermé d'une profession dont vous finirez alors, tôt ou tard, par vous désintéresser; car rien, à



la longue, ne lasse autant qu'une certaine contrainte qui prive un homme de son droit de s'affirmer, d'agir, d'exercer une influence, de diriger, de se déployer: un rôle diminué et restreint finit par diminuer l'homme qui le tient, si bien qu'au bout d'un certain nombre d'années, une profession exercée dans de telles conditions devient un fardeau dont on ne cherche finalement qu'à s'évader. Ce n'est pas la subordination et l'application méticuleuse d'un ordre hiérarchique et étroitement réglementé qui pourront sauver l'enseignement, mais c'est au contraire l'exercice de la liberté et de la responsabilité du corps enseignant!

J'ai donné quelques exemples des sujets qui solliciteront vos interventions, votre action, et notamment l'exemple de l'embouteillage que les étudiants trouvent à

la porte d'entrée comme à la porte de sortie de l'université. Mais il y a bien d'autres choses, dans votre domaine, qui exigent de vous un engagement en quelque sorte politique. Dois-je rappeler la façon dont le pouvoir s'est pris pour faire avorter, partiellement, la réforme globale préconisée dans le rapport Parent? J'ai eu l'occasion, il y a quelques mois, de lancer des accusations précises à l'adresse du pouvoir. J'en énumère quelques-unes, pour mémoire: le fait que les décisions se prennent sans consultation, comme le notait déjà M. Guy Rocher, en avril 1967; le fait qu'on ait mis en veilleuse le Conseil supérieur de l'éducation et que, par ailleurs, les conseils de développement scolaire n'aient pas été mis sur pied; le fait qu'à toutes fins pratiques, on ait pratiqué une politique de contrats et d'achats onéreux, tout comme Duplessis, plutôt que de se soucier davantage de la réforme pédagogique et scolaire, celle-ci dû-elle au contraire en souffrir; le fait que cette politique dispendieuse ait eu des effets extrêmement malheureux sur les négociations avec les enseignants et ait contribué par conséquent à arrêter l'essor du corps enseignant; le fait que, pour contenir les aspirations légitimes des enseignants, on n'ait pas hésité à faire arrêter et emprisonner

des professeurs, et à en congédier d'autres, dans ce dernier cas pour des fins de censure idéologique et d'intimidation pure et simple; le fait que l'esprit de répression se soit étendu jusqu'aux plus hauts échelons du fonctionnarisme, soumis à leur tour à l'arbitraire; le fait que la réforme ait purement et simplement été bloquée, sur divers points, selon les



lieux, par l'effet de manoeuvres de toutes sortes, auxquelles correspondaient des complaisances certaines au sein des dirigeants politiques. Je pourrais mentionner d'autres faits, bien d'autres mystères... Sur ce point, je m'arrête là et je vous dis, comme je le disais dans mon appel du 25 avril dernier:

"Il faut à tout prix reprendre le combat de la démocratisation dans l'enseignement, combat qui avait été amorcé avec succès au début des années 1960. Mais cette fois, il ne faudrait pas oublier l'élément fondamental d'une démocratisation, c'est-à-dire la discussion des priorités dans l'élaboration des budgets qui touchent l'éducation."

"Il va falloir commencer par mettre la hache où elle n'a pas encore été mise, c'est-à-dire dans la discrétion du Cabinet des ministres dans le domaine des octrois."

"Il va falloir réveiller le Conseil supérieur de l'éducation, il va falloir forcer les ministres à mettre sur pied les conseils de développement scolaire recommandés par le rapport Parent. Il va falloir s'arranger pour qu'aucune, j'ai bien dit aucune, décision importante impliquant la dépense de deniers publics ne soit prise sans consultation préalable. Il va falloir se mettre le nez et les mains dans la planification scolaire".

Il n'y aura plus bientôt de syndicalisme qu'on puisse considérer comme syndicalement militant qui ne soit aussi socialement militant, politiquement militant. C'est à un tel syndicalisme que la CSN vous convie, ce qui ne diminuera en rien, bien au contraire, la force revendicatrice de vos membres. Vous êtes des hommes libres, et je puis vous dire que dans

vos fédérations, vous recevrez en quelque manière un supplément de liberté. Car votre liberté trouvera, comme déjà au sein de la centrale, un emploi additionnel, des occasions nouvelles de se déployer et, pour ainsi dire, un espace de surcroît, des tâches, des objectifs d'ensemble et des stimulants. On ne diminue pas sa liberté quand on se réunit; on la met à pied d'oeuvre et on l'exalte.

Les autres travailleurs auront d'ailleurs besoin de vous, de votre réflexion, de votre formation générale, comme vous aurez besoin des leurs, différentes souvent mais aussi réelles. Vous ne faites pas partie d'une Eglise dogmatique; vous faites partie d'un mouvement. Ne craignez pas d'y être à l'étroit. Le syndicalisme, à la CSN, a tendance, ce qui est précieux, à s'agrandir à la mesure des pensées libres qui s'y exercent. Je ne dis pas qu'il y réussit toujours, ce serait impossible. Mais je dis que nous faisons notre possible, tous ensemble, malgré des divergences parfois très sérieuses, pour faire à la liberté la place dont elle a besoin pour rayonner et féconder ce mouvement dont on constate à maints égards que, loin de vieillir, il a heureusement tendance à rajeunir. J'ose croire que votre fédération non seulement ne rétrécira pas cet espace vital, mais agira plutôt pour l'étendre et l'élargir.

Ne laissez donc jamais les débats secondaires et même certaines oppositions plus graves vous impressionner au point que vous en arriviez à conclure, par courte vue, qu'il faille vous distinguer du mouvement syndical organisé. Faites votre partie dans cet ensemble, librement, audacieusement. Le reste est affaire de temps, de maturation, d'approfondissement. Vous voilà, fédérés, plus solidaires les uns des autres, plus significatifs, si j'ose dire.

Il n'y a pas, à l'heure actuelle, de plus grande force de transformation sociale que le mouvement syndical au Québec et en particulier la CSN, ses fédérations, ses conseils centraux, ses services, ses moyens de divers ordres. Il n'y a surtout pas de force qui puisse davantage, si elle s'accomplit vraiment, devenir plus importante pour la cité de demain.

Je vous félicite du geste que vous posez aujourd'hui de vous fédérer, et surtout de le faire, comme l'indiquent vos documents de base, sous le signe d'un engagement social total.

Marcel Pepin
21 septembre 1969

0 Avant la fondation de la fédération

La CSN a accueilli des syndicats d'enseignants avant d'avoir une fédération pour les regrouper. Au Québec, la grande majorité des enseignantes et enseignants étaient à la CIC, la Corporation des instituteurs et des institutrices catholiques, ancêtre de la CEQ, et sous l'empire d'une loi encadrant la négociation dans le secteur public de l'enseignement, jusqu'en 1965. Mais les syndicats de l'enseignement privé n'étaient pas soumis à cette loi et pouvaient donc choisir une autre centrale. La CSN a donc formé vers 1960, un syndicat provincial, le SPE, regroupant les différentes sections que constituaient les syndicats de collèges classiques et des écoles privées. À celui-ci, s'ajouta en 1964 le SPEQ qui regroupait les différents syndicats des écoles techniques et des écoles normales, des conservatoires de musique et écoles d'agronomie, en fait, toutes les écoles relevant du gouvernement ou de la nouvelle loi de la fonction publique.

Avec l'avènement des cégeps, la CSN est devenue attrayante pour les nouveaux syndicats dont certains étaient issus de la transformation des collèges privés déjà syndiqués à la CSN. Marcel Pepin a lui-même confié qu'il s'était fait offrir par le ministre de l'Éducation l'exclusivité de syndicalisation dans l'enseignement collégial. Mais les principes de liberté d'action syndicale de la centrale s'opposaient à cette approche. Cependant, la création d'une fédération à la CSN pour accueillir les syndicats d'enseignantes et d'enseignants devenait une urgence pour offrir un autre choix aux militants du monde de l'enseignement.

Un fait marquant de cette période fut la grève, en avril 1966, des 2 000 membres du SPEQ, le Syndicat des professeurs de l'État du Québec, qui exigeaient de meilleures conditions de travail et de salaire. Une injonction avait commandé le retour

au travail et elle fut défiée; le gouvernement s'est finalement rendu aux demandes des profs, mais en même temps il a décidé de sévir en emprisonnant plus tard treize dirigeants syndicaux pendant vingt jours. Par son militantisme et la solidarité manifestée par tous les délégués au congrès de la centrale devant le Parlement pour dénoncer l'odieux gouvernement et réclamer la libération des dirigeants syndicaux, la CSN se faisait désormais un nom dans le monde de l'enseignement.

1 La FNEQ et les trois autonomies, de 1969 à 1972

On lit dans les allocutions de la présidence de cette époque que la FNEQ a connu «une naissance forcée». En effet, le congrès de fondation de la nouvelle fédération a dû être remis pour cause de chicane entre certains syndicats; la CSN a dû arbitrer en appliquant les mandats du congrès de 1968 sur la réforme des structures. En effet, la CSN avait alors

décidé que les syndicats de la centrale seraient des entités autonomes et réunies dans des fédérations de regroupement professionnel ou de secteur industriel. Or, il y avait deux syndicats provinciaux à multiples sections pour les enseignants, le SPE et le SPEQ, qu'il fallait décomposer en unités distinctes et rassembler en une même fédération. On décida donc de créer la FNEQ, la Fédération nationale des enseignants québécois, affiliée à la CSN, pour accueillir les nouveaux syndicats de cégeps, tout en regroupant les noyaux d'enseignants déjà rattachés à la CSN.

Pour ce qui est de constituer des unités syndicales distinctes, on attendait que le temps fasse son oeuvre. C'était un point de discord que l'on régla en créant trois secteurs autonomes autour des groupes existants et de celui des nouveaux venus, les syndicats des cégeps. Comme le monde de l'enseignement était en grand bouleversement avec la création des cégeps et de l'Université du Québec, il valait mieux attendre. Il convenait de faire une négociation regroupée, dans la mouvance du Front commun, avant d'établir le modèle préconisé par la centrale. On était donc dans une phase expérimentale contrôlée.

Ainsi, chaque secteur avait son exécutif et ses instances, son autonomie financière et son plan de services; on avait l'habitude d'une vie syndicale forte, mais plutôt étanche en secteur. La fédération n'était que l'émanation de la volonté de mise en commun des trois secteurs. Un travail d'intégration s'imposait, comme le disait le président Bernard Chaput, en novembre 1970, proposant un plan de restructuration. En effet, l'exécutif de la FNEQ avait constaté les dysfonctionnements dans son organisation. La participation à la CSN était encore trop marginale, à l'exception du CCNSP. On convint donc de s'orienter vers une fédération plus unifiée et plus ouverte aux nouveaux syndicats. L'arrivée du SPUQ, les profs de l'UQAM, en 1970 et aussi la transformation des syndicats d'enseignants du secteur privé en syndicats de cégep, ont commandé cette réforme des structures dans les années 70.





C. Auger, 1983



Congrès SPEQ, 1967



C. Gauthier, 1979



50^e Congrès CSN, novembre 1980



SPEQ, 1967



Mars 1981



Atelier cégeps, 1979



Novembre 1981



Conseil fédéral, novembre 1984



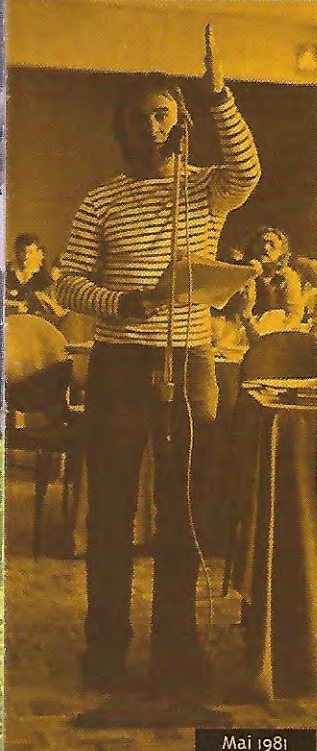
SPEQ, 1967



1980



Délégués SPUQ, 1972



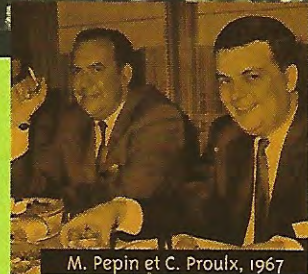
Mai 1981



Manif FNEEQ, novembre 1982



Vers 1982



M. Pepin et C. Proulx, 1967



La FNEQ unie et militante, de 1972 à 1979

Les événements du Front commun syndical de 1972 et les suites turbulentes pour la CSN, ont affecté la fédération qui se donnera de nouvelles structures d'organisation lors de son congrès de juin 1972. Selon ces structures, la fédération devenait le lieu de décisions pour tous les syndicats, autant pour l'organisation et la distribution des services, les cotisations et le budget, que pour les orientations dans le domaine de l'éducation. Les secteurs disparaîtraient pour faire place à une seule direction fédérale. Cette dernière sera assumée par trois personnes élues et tiendrait, trois fois l'an, un conseil fédéral réunissant des représentants de tous les syndicats pour décider des orientations communes. Il s'agit désormais d'une organisation unifiée, mieux intégrée et consolidée.

Il faut dire aussi que la FNEQ voulait être une fédération militante et engagée dans les grands débats de société, ainsi que le démontre les délibérations lors des conseils fédéraux. On y prendra position sur la question nationale, sur la langue française et d'autres sujets qui captivaient les intellectuels et les citoyennes et citoyens engagés de cette époque. On renforcera le rôle du comité d'action politique de la fédération pour aider à guider les débats dans la ligne du document CSN *Ne comptons que sur nos propres moyens*. Ainsi en témoigne la résolution adoptée à l'unanimité au conseil fédéral de février 1972 (appelé congrès):

«Attendu que les travailleurs enseignants de la FNEQ commencent, avec le Front commun, à réaliser la solidarité avec les autres travailleurs, le congrès de la FNEQ recommande et considère nécessaire l'étude du document et une prise de position sur ce document par chaque syndicat et section locale, de façon à ce que cette solidarité ne soit pas occasionnelle, mais permanente et ce, en fonction d'un projet global qui concerne tout le monde, soit une société à bâtir ensemble.»

La FNEQ sera de tous les débats de la CSN, promouvant les positions progressistes de la centrale, mais avec des débats internes parfois mouvementés. Elle sera marquée par le départ du SPEQ, en juin 1972. Ce syndicat provincial d'environ 500 membres n'était plus d'accord avec les nouvelles structures et préférait quitter la CSN, sui-

vant le syndicat des fonctionnaires provinciaux et d'autres syndicats du secteur privé. Le SPEQ est resté un syndicat indépendant réunissant les enseignantes et enseignants des écoles rattachées aux ministères du gouvernement, autres que celui de l'Éducation.

La FNEQ préconisait alors des négociations regroupées pour tous ses syndicats, avec des tables communes et des orientations communes, autant dans le secteur public que dans le secteur privé. Les syndicats des cégeps feront une importante négociation en 1976 qui jettera les bases du régime de travail dans les cégeps, concernant la tâche et la permanence dans le réseau. Les syndicats de l'enseignement privé suivaient les débats du Front commun et du CCNSP de la CSN. Ces syndicats tenteront une négociation regroupée qui achoppera au printemps 1978, du fait que les parties patronales tenaient à une négociation strictement locale. Cela a occasionné une crise syndicale à la fédération qui mena à la démission en bloc de l'exécutif, en février 1979.



La FNEEQ recomposée et bouleversée, de 1980 à 1989

La fédération continué de rassembler les syndicats de l'enseignement collégial, du réseau public et privé; mais elle accueille aussi des syndicats de l'enseignement privé, de niveau primaire et secondaire. Elle reçoit surtout, à partir de 1976, les chargés de cours des universités dont la syndicalisation s'accélère partout au Québec. Mais ces recrues n'empêchent pas le groupe des cégeps d'être prédominant et majoritaire à la FNEQ. Un projet de réforme des structures, proposant une plus large représentation des syndicats locaux, sera repoussé en 1981.

La fédération sera bouleversée par les décrets du gouvernement qui mettront brutalement fin à la négociation des cégeps en 1982-83, surtout avec la loi 111 qui ordonnait le retour au travail et que certains syndicats de cégeps ont défiée. La montée de la précarité dans l'enseignement collégial et universitaire suscite des préoccupations nouvelles. La fédération qui féminisera son nom en 1982 pour devenir la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec, mettra sur pied un comité femmes en 1982, un comité santé et sécurité au travail en 1984, un comité sur la paix en 1983. Le comité école et société, qui existait

depuis 1975, a multiplié ses activités d'analyse et de production, face au déluge de rapports patronaux sur le système d'éducation à réformer. Ce comité a d'ailleurs produit, en 1988, un document synthèse mémorable pour signaler les 20 ans du réseau collégial public.

La syndicalisation et les négociations dans les universités sont souvent marquées par des conflits, surtout à l'UQAM en 1987 où le gouvernement frappera avec une loi spéciale qui mettra fin à une grève majeure pour l'avancement des chargés de cours. Mais les syndicats de chargés de cours tenteront une négociation concertée en 1989 avec un relatif succès.

L'événement marquant de cette période fut, sans contredit, la désaffiliation de treize syndicats des cégeps. Cette crise était latente depuis 1983, suite aux décrets gouvernementaux et elle s'est accentuée lors des négociations de 1985-86. Ce départ a obligé la FNEEQ à reviser ses services et l'allocation de ses ressources. Les treize syndicats dissidents ont formé une fédération autonome et non affiliée, la FAC, qui est un troisième interlocuteur pour la négociation des cégeps.



La FNEEQ restructurée et perplexe, de 1989 à 1995

La fédération a décidé d'ajuster ses structures à l'évolution de la vie syndicale, au passage des années 1990. Les regroupements ont repris de l'importance, mais tout en maintenant la prévalence de la fédération pour les orientations politiques et pour la gestion des services. Désormais, tout le domaine des négociations relève des regroupements où se condense la vie syndicale immédiate, la fédération devenant un agent d'intervention publique en matière d'éducation et de soutien à la négociation.

De plus, la CSN qui souhaite une réorganisation de ses structures, fait des ouvertures pour une fédération regroupant, soit le monde de l'éducation, soit l'ensemble des professionnels syndiqués. La fédération est en questionnement sur son avenir et sur ses orientations depuis le début des années 1990. Avec le retrait du droit de négocier qu'ont mis en place les lois 160, 142, 102 et 198, le monde syndical est en réflexion quant aux destinées futures des organisations mises en place, il y a vingt ans.

Composition des exécutifs qui se sont succédé à la Fédération

Septembre 1969

Jean-Pierre Boutin, président
Francine Lalonde, secrétaire
Gilles Gauthier, trésorier
Bernard Chaput remplace
J.-P. Boutin à la présidence

Novembre 1970

Francine Lalonde, présidente
Thérèse Gravel, secrétaire
Yvanhoé Leclerc, trésorier

Juin 1972

Francine Lalonde, présidente
Lucille Beauchemin, vice-présidente
Christophe Auger, secrétaire général

Juin 1974

Francine Lalonde, présidente
Guy Demers, vice-président
Marcel Gilbert, secrétaire général

Juin 1976

Marcel Gilbert, président
Lucille Beauchemin, vice-présidente
Annette Gélinas, secrétaire générale

Juin 1977

Lucille Beauchemin, présidente
Ubald Cloutier, vice-président
Annette Gélinas, secrétaire générale

Juin 1978

Lucille Beauchemin, présidente
Claude Chamberland, vice-président
Audette Landry, secrétaire générale
Démission en bloc de l'exécutif en
février 1979

Mars 1979

Francine Lalonde, présidente
Shirley Roy, vice-présidente
Pierre Léonard, secrétaire général

Octobre 1980

Francine Lalonde, présidente
Shirley Roy, vice-présidente
Pierre Léonard, secrétaire général

Juin 1981

Francine Lalonde, présidente
Shirley Roy, vice-présidente
Gérard Dionne, vice-président
Pierre Léonard, secrétaire général
Claude Gauthier remplace
F. Lalonde en octobre 1981

Juin 1982

Claude Gauthier, président
Flavie Achard, vice-présidente
Rose Pélerin, vice-présidente
Pierre Léonard, secrétaire général

Juin 1983

Rose Pellerin, présidente
Flavie Achard, vice-présidente
Paul Jones, vice-président
Denis Choinière, secrétaire général

Juin 1984

Rose Pellerin, présidente
Flavie Achard, vice-présidente
Paul Jones, vice-président
Denis Choinière, secrétaire général

Juin 1986

Rose Pellerin, présidente
Lise Pomerleau, vice-présidente
Paul Jones, vice-président
Denis Choinière, secrétaire général

Juin 1988

Denis Choinière, président
Lyne Boyer, vice-présidente
Laval Rioux, vice-président
Lise Pomerleau, secrétaire générale

Juin 1989

Denis Choinière, président
Lyne Boyer, vice-présidente
Laval Rioux, vice-président
Pierre Patry, secrétaire général

Juin 1991

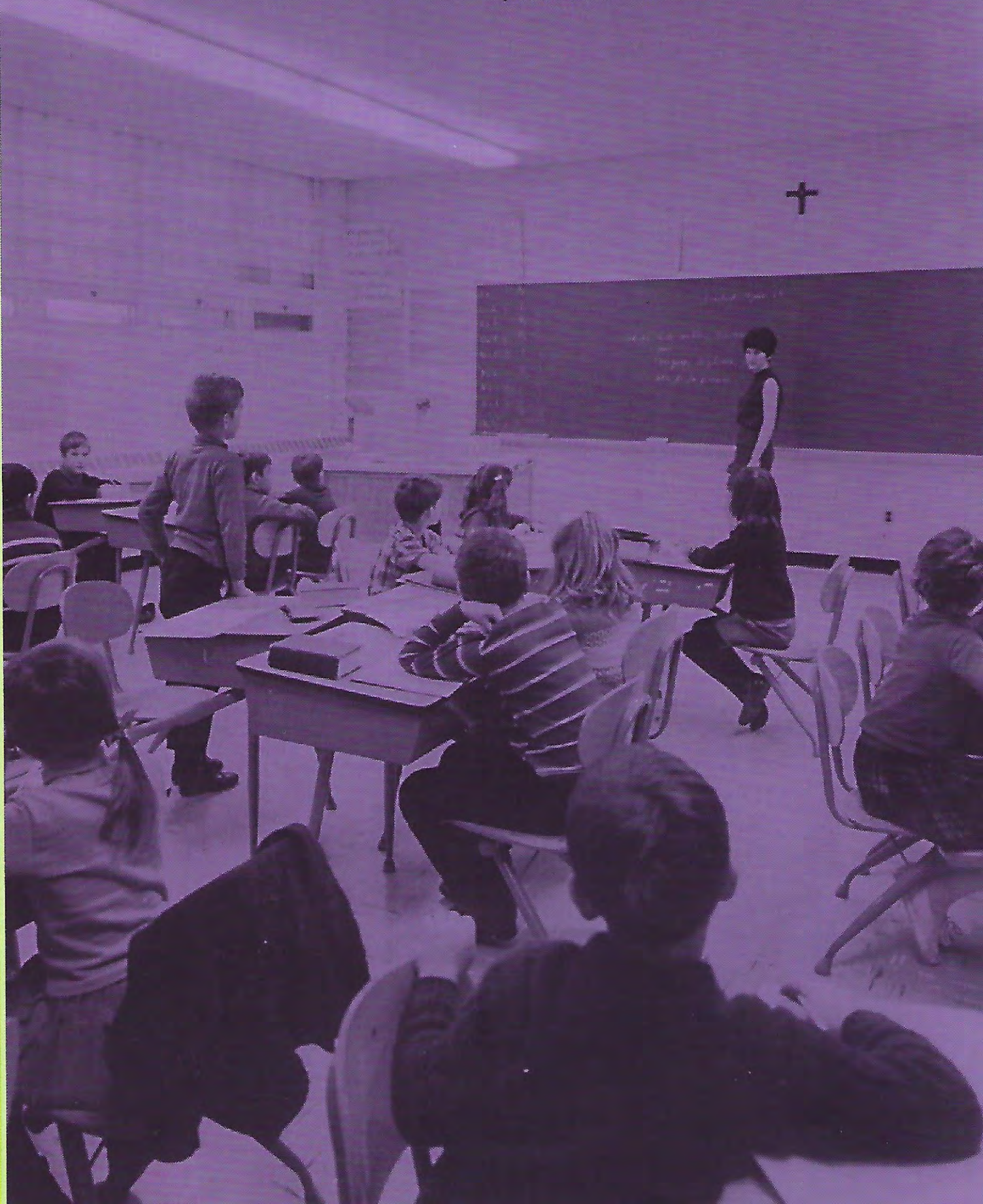
Denis Choinière, président
Lyne Boyer, vice-présidente
Nacer Mazani, vice-président
Pierre Patry, secrétaire général

Juin 1993

Denis Choinière, président
Edith Massicotte, vice-présidente
Nacer Mazani, vice-président
Jean Salmon, secrétaire général
en septembre 1994, Madeleine Ferland
remplace E. Massicotte
et Oliva Bouchard remplace J. Salmon;
en décembre 1994, M.-Claire
Chouinard remplace N. Mazani

Plus que jamais... enseigner **PASSIONNÉMENT!**

Les entrevues qui suivent ont été faites par Laval Rioux auprès de militantes et militants qui ont occupé des fonctions de direction à la FNEEQ. Cette sélection est représentative de l'évolution décrite dans le panorama historique esquissé précédemment.



Francine Lalonde



Q: Vous avez dirigé la FNEEQ pendant les années glorieuses où la négociation était avantageuse et le rapport de force effectif.

Ensuite vous avez assumé des fonctions de direction à la CSN, dans un contexte beaucoup plus houleux et difficile. En tant qu'historienne et que femme engagée, comment vous apparaît aujourd'hui votre contribution au mouvement syndical et à la CSN en particulier?

R: Voilà une grande question! Cela pourrait faire un livre que je n'écrirai pas maintenant; mais si je vis assez vieille, peut-être le ferais-je. Les années glorieuses, c'est facile de dire aujourd'hui que le rapport de force était facile et même qu'il existait à ce moment-là, mais ce n'est pas vrai. Il a fallu des Fronts communs pour établir cela, et je les ai tous connus. Si je pense à la FNEQ en 1972, je dirais qu'on a abouti à des décrets par une stratégie qu'on avait recherchée, mais qui aussi était inévitable. En 1976, on a vraiment eu un rapport de force qui s'expliquait par la situation économique et politique, mais surtout parce qu'on avait fait de la FNEQ un instrument exceptionnel de mobilisation et d'organisation intelligente. Ce fut, pour moi, un des très beaux moments et lorsque j'ai l'occasion aujourd'hui de rencontrer quelques-uns des quarante, comme on les appelait à l'époque, je constate que tous en ont gardé un merveilleux souvenir. Ces représentants syndicaux à la négociation participaient à toutes les décisions pour les cégéps et nous faisons ensemble l'analyse de la situation et le choix des stratégies, ceci dans l'ouverture d'esprit et la recherche du consensus. Nous prenions des décisions parfois déchirantes, mais toujours dans un sentiment d'unité et de solidarité.

Ensuite, j'ai occupé des fonctions de direction à la CSN dans un contexte plus houleux, comme tu le dis. L'élection du Parti québécois coïncidait avec mon arrivée à la direction de la centrale et aussi avec la montée des groupes d'extrême-gauche à l'intérieur de la CSN. C'était une polarisation qui

s'est accentuée au cours des six ou sept années suivantes. J'ai effectivement vécu des moments douloureux et difficiles. Moi, j'ai toujours été de gauche. Mais ce qui était en cause ici, c'est la montée d'une extrême-gauche bien identifiée et caricaturale. Par exemple, je me souviens d'un conseil confédéral où un tenant de cette extrême-gauche est venu nous dire ceci: le problème avec la CSN, c'est qu'elle ne peut se décider à adopter la stratégie de la lutte armée! Il fallait donc établir une différence entre la gauche et l'extrême-gauche, et cela n'a pas été facile à faire. La CSN était peu méfiante et plutôt habituée à appuyer tout ce qui bougeait; on n'avait pas tellement de modèle. Avant qu'on se fasse une tête politique et syndicale pour être capable de distinguer, il a fallu bien du temps. Bien des gens ont été broyés là-dedans et bien d'autres sont passés à travers écoeurés. Le mouvement en a beaucoup souffert et, selon moi, c'est une des causes qui a fait qu'en partie le mouvement syndical a participé à l'échec des grands rendez-vous de 1980 et de ceux d'après.

Q: Vous étiez là en 1969, à la fondation de la FNEEQ; vous avez été élue première secrétaire de la nouvelle fédération. J'ai lu qu'il s'agissait d'une fondation forcée. Pouvez-vous nous expliquer la situation?

R: Il y avait eu une réforme des statuts et des structures à la CSN, en 1968. Suite à cela, il avait été décidé qu'il n'y aurait plus aucun syndicat qui dépendrait directement de la centrale, que tous devraient être regroupés en fédération. Le Bureau confédéral avait donc décidé la création d'une fédération professionnelle des enseignants, regroupant des syndicats autonomes. La naissance fut compliquée. On a dû remettre la convocation parce que trois syndicats se chicanèrent, pour enfin réussir, en septembre 1969, dans l'harmonie. Mais les débuts ont été assez lents. Le premier président, Jean-Pierre Boutin, a dû démissionner peu de temps après son élection, pour se présenter candidat du Parti Québécois aux élections de 1970. Bernard Chaput l'a alors rem-

placé, mais n'est pas resté bien longtemps, car il est parti enseigner à l'Université de Sherbrooke. Il m'a alors demandé d'assumer la présidence de la fédération et j'ai été élue en novembre 1970.

Q: On s'est acheminé, en 1972, vers de nouvelles structures qui abolissaient l'autonomie des secteurs pour ainsi fonder une vraie fédération.

R: Ce fut le résultat de la réflexion qu'on avait faite en exécutif de la fédération au cours des premières années. On constatait des dédoublements, des obstacles dans l'organisation des services et des ressources. Il y avait aussi une volonté d'opérer un réel rapprochement entre les enseignants de tous les groupes. On a



donc «refondé» une fédération plus unifiée. Certains syndicats sont partis peu après, comme le SPEQ, dans le mouvement de désaffiliation qui a suivi le premier Front commun. Le premier grand débat politique à la CSN qui s'est fait autour du document *Ne comptons que sur nos propres moyens*, en avait effrayé plus d'un. Le congrès CSN de cette année-là avait été déchirant, avec le départ des trois «D» qui sont allés fonder la CSD; nous avons dû ramasser les morceaux. Plusieurs fédérations ont été affectées, car plus de 70 000 membres ont alors quitté la centrale.

J'ai été l'une de celles qui ont défendu à la CSN, au cours des années 1980, la nécessité de changer les relations de travail. Je constate que, quelques années plus tard, cela est devenu le discours officiel de la centrale. Je m'en réjouis, mais ce n'était vraiment pas facile de tenir ce discours en 1983-84. La recherche de la concertation, la reconnaissance du rôle des travailleuses et travailleurs à

l'intérieur des entreprises pour l'organisation du travail, la protection des emplois et la solidarité entre les secteurs public et privé, tout cela est maintenant accepté. Si j'ai l'air aujourd'hui d'avoir été si en avance, c'est que j'ai toujours pratiqué, comme historienne, l'analyse des situations. Le syndicalisme a renforcé chez moi cette nécessité de ne pas se raconter d'histoires et de voir clairement et globalement, de comprendre ce qui se passe et de deviner les orientations à prendre.

Q: Vous avez toujours défendu la nécessité pour le mouvement syndical de s'impliquer dans la cause nationale d'un Québec souverain, surtout à un moment où cela était presque une hérésie à la CSN. Aujourd'hui, tout le mouvement syndical y est engagé. Cela doit vous réjouir et conforter votre vision d'historienne. Comment voyez-vous le rôle et la place des syndicats dans un Québec devenu souverain ?

R: Je suis indépendantiste depuis les années 1960. J'ai étudié avec Maurice Séguin et tous ceux et celles qui ont été marqués par ce maître à penser sont devenus indépendantistes. Quand je me suis engagée dans le mouvement syndical, en 1970, j'avais aussi une proposition pour devenir candidate dans un comté pour le Parti québécois. Mais j'avais davantage le goût de l'action syndicale que de la politique. Le mouvement ouvrier m'intéressait, car c'était un lieu de changement. En même temps, avec mes convictions politiques, je ne comprenais pas que le mouvement syndical soit si méfiant et n'adhère pas à la pensée indépendan-

tiste. C'était Marcel Pepin qui était le plus réticent; il faisait des discours fédéralistes et cela se comprenait dans sa logique ouvriériste. Il était aussi inquiet à propos de tous ces intellectuels qui envahissaient la CSN, une organisation qui était d'abord une centrale d'ouvriers du secteur privé, établie dans les petites villes de la province et pas tellement à Montréal. L'arrivée massive des travailleuses et travailleurs du secteur public a certes changé la configuration de la centrale.

Nous étions la première génération à avoir tant étudié, à vouloir tout changer rapidement; nous étions jeunes et nous voulions la souveraineté du Québec. Dans le fond, c'était nous le changement dans la société et ce fut, pour les autres, un choc brutal. Il est faux de croire, comme on l'a dit, qu'on ne voulait pas faire le lien avec les travailleurs. Quand on pense à la grande scission, au départ des trois «D», que j'ai regretté amèrement, on sait que ces trois leaders représentaient les ouvriers les plus mal pris, les petits mal payés dans les industries du vêtement et de la chaussure. La cristallisation des débats autour de la grève générale avait fait peur à ces gens-là. Cela n'avait pas les mêmes implications pour les gens du secteur public.

Pour les militants, la question nationale était très importante et vivante. Dans la *Lettre aux militants* de Marcel Pepin et dans le document CSN *Ne comptons que sur nos propres moyens*, il est clair qu'on parle de notre situation sociale au Québec; ce n'est pas du Canada qu'il s'agit. C'était bien un projet social et poli-

tique pour le Québec. D'ailleurs, le comité des douze qui a été formé pour faire étudier le document à l'intérieur de la CSN et dont j'étais membre, a soumis un rapport qui préconisait que la CSN s'engage dans la politique et en faveur de la souveraineté. On souhaitait une jonction du mouvement ouvrier et du mouvement national.

Q: La FNEQ a été la première fédération de la CSN, avec le conseil central de Montréal, à prendre position en faveur de l'indépendance du Québec, en 1973, je pense ?

R: Oui, c'est vrai. Même au congrès de fondation de la FNEQ, en 1969, on avait failli prendre position là-dessus, car cette question était une préoccupation importante parmi nos membres. On y revenait constamment.

Q: Dans le contexte d'un Québec souverain pour bientôt, comme vous le souhaitez en tant que députée du Bloc québécois et militante, quel serait le rôle des syndicats ?

R: Je pense que les syndicats québécois ont déjà fait bien du chemin sur cette question nationale, se distinguant des syndicats canadiens. Ils ont pris fait et cause pour le pays réel et ils essaient de se tailler une place dans ce pays réel. Ils défendent bien les intérêts des travailleurs dans un régime américain de relations de travail, avec une certaine distance de l'implication partisane. Mais, ils peuvent maintenant prétendre que c'est de l'intérêt général des travailleurs que la souveraineté se fasse.

Après... que va-t-il arriver ?



Front commun 1971-72

Dans le cadre économique mondial actuel, celui de la globalisation des marchés qui régule tout et qui écrase les droits, qui ruine les acquis sociaux et syndicaux, il faut bâtir un autre type de rapport de force, un rapport de force social. L'engagement politique, au sens large, ne pourra pas être arrêté; mais les syndicats, s'ils restent seuls, se feront laminer.

Q: On l'a d'ailleurs vu à Ottawa récemment avec la loi spéciale de la ministre Robillard contre les travailleurs du rail.

R: Avec toute la force dont j'étais capable, comme députée du Bloc québécois, j'ai contesté cette loi qui nie les droits fondamentaux de négociation. J'étais bien contente d'avoir une expérience syndicale et de relations de travail pour bien démontrer la responsabilité des gouvernements dans cette situation où les forces économiques écrasent tout. Il faut que l'Etat et les forces politiques constituent un rempart de protection.

Je crois que les syndicats doivent réfléchir et réviser leurs attitudes afin de développer une force sociale élargie, surtout par rapport aux jeunes. Je suis frappée par le fait que le projet souverainiste ne soit pas assez ancré dans l'analyse de la situation que nous vivons. Il faut parler d'avenir, se préoccuper des jeunes qui vivent actuellement des situations épouvantables. On est un peuple qui veut vivre. Or, les jeunes ne peuvent pas s'intégrer au travail, ne peuvent pas faire des enfants dans des conditions de vie normale, n'ayant plus de sécurité d'emploi ou de revenu. Comme



société, peut-on continuer à accepter que les jeunes qui sortent des écoles ne puissent s'intégrer socialement et vivre une vie normale, comme nous on l'a vécu? Si on veut que les jeunes fondent une famille, il faut faire en sorte que la société permette aux femmes d'avoir des enfants et de travailler. La souveraineté est ce moyen puissant qui va nous permettre de résoudre nos problèmes de société.

Q: La montée de la précarité dans l'enseignement est une situation préoccupante. Qu'en pensez-vous?

R: J'ai été chargée de cours dans plusieurs universités au cours des dernières années et j'ai bien connu cela. Comme présidente de la FNEQ, j'ai assisté jadis à l'assemblée des professeurs de l'UQAM où il fut décidé de ne pas inclure les chargés de cours dans leur syndicat, contrairement à ce qu'on avait fait dans les cégeps. Je me souviens des motifs évoqués à l'époque pour exclure les chargés de cours. Ce ne fut certes pas la meilleure solution; mais on ne pourra jamais le savoir, car la dynamique aurait été différente. J'ai été chargée de cours, au cours des années 1980, c'est peut-être ironique, et j'ai vécu cette condition difficile, cela après avoir délaissé l'enseignement collégial. Je sais ce que cela comporte d'être chargée de cours: courir partout à la fois, travailler sans cesse comme une «folle». Bien sûr, tu as toujours la reconnaissance des étudiantes et des étudiants, mais pas les conditions d'enseignement voulues, comme celles des profs. Je sais qu'à la fin je trouvais cela bien pénible d'enseigner dans de pareilles conditions, car tu n'as pas le temps de faire toutes les recherches nécessaires pour améliorer ton enseignement. Maintenant les chargés de cours sont une réalité bien présente et forte dans les universités. Moi-même, j'ai toujours cherché à créer un nouveau statut, pour faire que l'enseignement soit revalorisé. Dans le fond, il y a deux types de chargés de cours: il y a ceux qui souhaiteraient être des enseignants avec une tâche convenable, et il y aura toujours des chargés de cours qui sont des professionnels d'appoint. Le problème est celui de ces enseignants qui n'ont pas de carrière, même s'ils enseignent constamment. La dynamique serait différente si on créait un autre statut pour ces derniers.

Q: D'où vous viennent ces convictions, cette vision sociale de notre destinée collective qui fait de vous une militante sur tous les fronts?

R: Je pense que c'est avant tout la passion, et j'ai toujours été ainsi. Je

dois dire que je suis très contente d'avoir choisi le mouvement syndical en 1970; j'y ai appris à connaître et à aimer le monde ouvrier. Mon engagement y était complet. J'ai appris aussi la lucidité et le courage de dire comment on peut changer les choses. Cela m'a obligée à affirmer des positions qui parfois dérangeaient, mais qui plus tard se sont avérées les bons choix à faire. Effectivement, cela tient de la passion.

Q: Cela vient aussi de votre famille peut-être?

R: Oui, j'ai vu mon père se faire humilier parce qu'il était petit commerçant et canadien-français dans des organisations dominées par les anglophones. Sans doute que cela m'a remuée. Mon père qui m'aimait bien, qui me trouvait bonne (rires) m'a aussi donné la force de foncer. Il a encouragé sa fille, lui donnant ce caractère têtu que j'ai toujours eu.

Q: Avez-vous des souvenirs particuliers de la FNEQ, des souvenirs heureux de négociatrice ou de présidente?

R: J'en ai beaucoup. En particulier, le règlement de 1976 pour les cégeps, quand j'étais enceinte jusqu'au cou. J'ai accouché le 2 juillet et le règlement s'était fait en avril. Les négociateurs patronaux s'inquiétaient pour moi, mais je les rassurais. Nous étions passé à travers la phase finale dans la nuit, après trente-six heures d'affilée. Ce fut une victoire arrachée, un extraordinaire moment pour moi, personnellement. Après l'affront des décrets de 1972, ce règlement pour les cégeps était une remise au monde. La nouvelle sécurité d'emploi qu'on avait alors obtenue allait nous permettre de faire les débats sur l'importance de la pédagogie, d'avoir une liberté d'action, de consolider nos bases. Quand on a commencé à faire du syndicalisme enseignant, on avait deux choix: soit on faisait un syndicalisme ordinaire en délaissant les questions pédagogiques, soit on tentait de faire un syndicalisme qui se sente responsable de la pédagogie. C'est fondamental, comme engagement professionnel et syndical, d'occuper le terrain de la pédagogie. En tous cas, lors de mes présidences à la fédération, je me suis sentie porteuse de cette option. Mais c'est un défi pour lequel on ne s'est pas donné l'espace de liberté nécessaire; en quelque part, la dimension pédagogique en a souffert. Je ne regrette pas les choix qu'on a fait comme organisation, les résultats le prouvent. Même si cela à été parfois difficile, j'ai beaucoup aimé ce qu'on a fait ensemble à la FNEEQ.

Christophe Auger



Vous avez été un militant très engagé dès la première heure à la FNEQ, par la suite au conseil central de Trois-Rivières et surtout à la CSN. Aujourd'hui, avec le recul nécessaire, pensez-vous que la FNEEQ a été bien utile au sein de la CSN, en ce qui regarde l'orientation syndicale et sociale du mouvement?

R: Je me souviens très bien de ma première participation au congrès de la FNEQ, à l'automne 1970. Parmi les enjeux il y avait eu le débat sur la question nationale. J'étais mandaté par mon syndicat pour me prononcer contre toute prise de position de la FNEQ sur ce sujet, alors que la fédération avec le conseil central de Montréal plaident clairement en faveur de l'indépendance du Québec.

Par la suite, je me suis impliqué en participant à l'exécutif du secteur Cégep de la fédération, puis à la présidence du même secteur en novembre 1971. À ce moment là, la FNEQ n'existait que par les secteurs. Elle était à la remorque de ceux-ci. Les secteurs détenaient l'ensemble des pouvoirs et percevaient l'ensemble des cotisations des syndicats pour m'en verser qu'une faible part à la fédération.

Q: Pourquoi vouloir changer la structure de la FNEQ?

R: Parce que la FNEQ n'avait aucune autonomie réelle. Si un secteur décidait de bloquer sur une question, il pouvait étrangler la fédération rapidement. Donc on subissait une prévalence très forte des secteurs Cégep, SPE, SPEQ et SPUQ. En me présentant à la présidence du secteur Cégep, un des mandats que j'entendais réaliser était la disparition des secteurs afin de créer une véritable fédération. Le secteur Cégep était alors le plus gros secteur, celui qui connaissait une forte expansion. On bousculait beaucoup de choses, nous étions jeunes et très militants.

On a donc fait disparaître les secteurs de la fédération pour les fondre dans une structure fédérative. L'objectif était l'unification de tous les syndicats face à un employeur unique, l'État, afin de négocier en force. Cela

concernait autant les syndicats de l'enseignement privé que ceux du public. Simultanément, se développait l'idée d'une table commune inter-organismes à la CSN qui allait conduire au premier Front commun de 1972. Un même esprit animait ces deux mouvements: forcer l'État employeur à négocier l'ensemble des conditions de travail de ses employés.

Cette réforme a causé des tensions parce que l'on voulait défaire les syndicats provinciaux et former des entités autonomes. Le SPEQ n'en a pas voulu et, un peu plus tard, il a suivi le mouvement de désaffiliation



des fonctionnaires provinciaux, suite aux bouleversements qu'a connus la CSN au moment du premier Front commun dans le secteur public.

Q: Pensez-vous que la FNEQ a été bien utile au sein de la CSN à travers toute cette aventure que vous venez de nous rappeler? Sa nouvelle structure lui permettait-elle d'être de plus en plus présente et active? Je pense aux militants enseignants engagés dans tout cela? Vous avez été témoin de ce rôle de 1970 à 1985.

R: Oui, la FNEQ a été une des fédérations sur lesquelles la CSN a pu réellement compter pour faire avancer ses positions en 1972. Par notre action à l'intérieur du Front commun et notre travail dans la promotion et la diffusion du document *Ne comptons que sur nos propres moyens*. Jamais la FNEQ n'a été un frein, ni par ses syn-

dicats ni par son organisation, à la promotion des idées et positions de la centrale. Au contraire, on voulait accélérer le mouvement, interpellier le gouvernement et la société sur les changements à apporter en faveur du développement d'une société plus démocratique.

Ce qui me frappe aujourd'hui, c'est comment la FNEQ des années 1970 a réussi à exercer un rôle aussi important à la CSN, malgré son faible poids numérique. Nous comptions alors environ 6 000 membres. Nos dirigeants et les syndicats étaient dynamiques, volontaires dans la recherche d'une force syndicale effective. De tous bords et tous côtés, on interpellait les autres organisations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la CSN. Lors du mouvement de scission qui a donné naissance à la CSD, la FNEQ a aussi été d'un soutien indéfectible à l'ensemble de la CSN.

À ce moment-là, on ne demandait pas: Quelle place les enseignants ont-ils à la CSN? On prenait notre place et la place de ceux qui se posaient cette question.

La montée du gauchisme, vers la fin des années 70 et l'infiltration des groupes à l'intérieur de la FNEQ et de la CSN nous a cependant posé d'énormes problèmes. Les stratégies développées par les gauchistes n'avaient rien de syndicales.

Tous les débats étaient menés par ces individus sur un plan strictement idéologique. Par exemple, une proposition de créer une commission pédagogique nationale qui avait été proposée pour nous permettre d'agir sur les dossiers d'envergure avait été battue, sous prétexte qu'il s'agissait là d'une collaboration de classe avec le pouvoir. Les coordinations de matières de l'enseignement collégial que nous interpellons aujourd'hui pour sauvegarder le pouvoir des professeurs sur le contenu des cours étaient perçues alors comme des lieux de collaboration à éviter.

Alors que nous avons réussi à établir, par nos structures, des responsables locaux à la négociations, et par nos positions unitaires, dans un contexte de négociations centralisées, un rapport de force qui nous avait menés à une victoire sans précédent en 1976, les tensions générées à l'intérieur de la FNEQ par les gauchistes qui accordaient à la dissidence une valeur absolue, ont grandement affaibli notre force de frappe dans la ronde de 1979. Le mouvement gauchiste a joué un rôle destructeur, à mon avis, à l'intérieur du mouvement syndical, parce qu'il menait des débats stériles provoquant des clivages entre les membres et entre les syndicats, en faisant la

promotion de points de vues politiques partisans au lieu de chercher à établir des convergences autour d'une stratégie syndicale.

C'est avec cette idée de redonner toute la place à la stratégie syndicale que je me suis présenté à l'exécutif de la CSN en 1980, où j'ai occupé la 3^e vice-présidence jusqu'en 1986.

Q: Ce sont les années où fut mis en place le projet de société de la CSN, à cause justement des débats et des dossiers nouveaux qui apparaissaient sur la scène publique. La centrale se prononçait à peu près sur tout. Cela a donné qu'aujourd'hui la CSN occupe une place marquante dans nos débats de société, avec des positions sur toutes les questions. Dans le paysage actuel du Québec, quelle est votre vision de la place de la CSN ?

R: Ce qui a toujours fait la force de la CSN, c'est cette capacité de définir un projet de société, non seulement pour ses membres, mais pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses. C'est aussi son sens profond de la démocratie. Aujourd'hui, nous sommes interpellés par une partie importante de la population qui se retrouve sans emploi ou dans des emplois précaires. Il faut, pour que la CSN continue de progresser, qu'elle puisse établir des ponts solides avec les plus démunis de la société. De la même manière, il faut qu'à l'intérieur de nos organismes,

nous soyons capables de solidarité en faveur de nos membres qui sont en situation difficile, qui perdent leur emploi ou se retrouvent confrontés à la précarité. Un débat est engagé à la CSN depuis quelques années sur le partage du travail. Il nous faut absolument arriver à concrétiser ces positions de principes si l'on veut maintenir notre crédibilité auprès de ceux et celles qui n'ont pas de travail. Dans une société où nous trouvons 25 % de la population sans emploi, les avancées du mouvement syndical sont étroitement liées aux gains que nous pourrions réaliser pour cette portion de la population. Si nous n'y arrivons pas, ce sont nos propres acquis qui seront menacés. Il faut dépasser le discours de la solidarité; il faut passer aux actes. Il faut courir le risque d'ouvrir sur nos acquis pour les redéployer, en tenant compte du contexte des années 1995.

Q: Négocier au Québec à l'heure actuelle, est-ce que cela veut encore dire quelque chose, après toutes les lois spéciales qui ont empêché les dernières négociations?

R: À ce propos, je dirais que bien des gens sont désabusés et en même temps très conscients du contexte difficile dans lequel le mouvement syndical est placé. Les membres de la CSN ne vivent pas à l'extérieur de la société québécoise. Il y a un regard neuf à

jeter sur les négociations et en particulier sur les négociations dans le secteur public et parapublic. Nous avons établi, au début des années 1970, un régime de négociation centralisé. Est-ce que ce régime de négociation demeure le meilleur moyen de gagner du terrain en 1995?

Depuis 1986, je suis partisan d'une remise en question du régime actuel. Il nous faut envisager, je crois, une décentralisation des négociations vers les syndicats locaux, car nous ne pouvons pas espérer des gains substantiels en maintenant la centralisation des négociations. Ce régime ne recueille plus l'adhésion des membres, nous ne pouvons plus susciter une large mobilisation, faute de pouvoir convaincre nos membres de nos chances de marquer des points dans une conjoncture difficile. Ramener au niveau local une partie de la négociation ne permettrait-il pas de reconquérir, au plan local, un pouvoir permettant de susciter une meilleure adhésion à nos revendications? Bien sûr, nous devons coordonner ces négociations locales, comme nous devons conserver au niveau national la négociation des clauses salariales par exemple.

Q: Auriez-vous un message particulier pour ramasser l'essentiel de votre réflexion syndicale?

R: Les gains passent par une solidarité large, à l'intérieur de nos rangs et

à l'extérieur avec ceux et celles qui n'ont pas les acquis que nous avons obtenus au fil des ans. Pour cela, il nous faut actualiser nos positions, reprendre l'offensive. À l'intérieur de la CSN, la FNEEQ doit prendre toute sa place. Depuis 1976, je crois que nous nous sommes trop souvent assis confortablement sur nos acquis. Quand les attaques se sont faites plus virulentes, nous nous sommes trop souvent contentés de dénoncer ces attaques sans accepter de redéfinir et de réactualiser nos positions et nos actions. À nous de provoquer le changement; pour cela il faut éviter l'immobilisme.



Front commun 1971-72

Lucille Beauchemin



Q: Vous avez été à la direction de la FNEQ entre 1976 et 1979, après une négociation fructueuse pour les syndicats de cégeps, mais aussi durant une période d'organisation des syndicats de l'enseignement privé en vue d'une négociation regroupée qui n'a pas réussi. Pouvez-vous nous rappeler les moments marquants de cette période? Quelles étaient les grandes préoccupations de la fédération à cette époque?

R: J'ai été vice-présidente en 1976, puis j'ai été élue à la présidence en novembre 1977 et j'y suis demeurée jusqu'en février 1979. Durant la première période, j'étais membre d'un exécutif avec Francine Lalonde qui défendaient que les syndicats investissent le champ des questions pédagogiques et les lieux de décision pédagogique. Il fallait créer un intérêt pour cela, car ce n'était pas chose évidente chez tous les membres. On remarquait en effet que, depuis les décrets de 1972, nous avions deux catégories de profs: ceux qui militaient activement dans les syndicats, et ceux qui s'occupaient de la pédagogie tout en étant peu intéressés par les questions syndicales. On trouvait important d'opérer la jonction entre les deux groupes: nous étions des profs syndiqués après tout.

En 1976, j'ai travaillé dans cet esprit et nous avons dû élargir notre perspective pédagogique, car les cégeps ont été remis en question par le rapport Nadeau et des projets de révision du régime pédagogique. Certains syndicats se mobilisaient pour des actions ponctuelles ou sporadiques contre ces petites réformes. La remise en question se faisait à la pièce, par petits points et de façon insidieuse. On ne remettait pas en question l'enseignement collégial de manière globale, selon une vision de l'éducation. La loi des collèges était amendée pour revoir la composition des conseils d'administration; cela a nécessité tout un débat à la fédération sur la participation des enseignants.

Q: Après la négociation de 1976, quelle était l'atmosphère générale à la fédération?

Un certain enthousiasme régnait à cause des belles conivences du comité des 39 délégués à la négociation qui avaient mené une action forte et directe avec les assemblées syndicales locales, donnant une belle mobilisation. Mais après les élections provinciales de novembre 1976 où le Parti québécois a été porté au pouvoir,



plusieurs militant nous ont fait défaut. Comme si l'ouvrage était complété et que désormais, avec les amis au pouvoir, on pouvait se reposer, aller travailler pour son député. On n'était pas obligé d'être vigilant et vindicatif. On espérait l'efficacité d'un lobbying plutôt que la militance. Moi, j'ai trouvé que la fédération avait été flouée par ce nouvel esprit, comme si elle avait été utilisée. Je sais que cela s'est fait sans intention mauvaise, ni tout à fait consciemment. On ne pouvait plus compter sur bon nombre de militants qui n'étaient plus là. D'autres ne voyaient plus la nécessité de se battre contre un gouvernement adverse, comme au temps de Bourrassa qui avait été l'ennemi rêvé.

Nous avons quand même axé notre action sur la pédagogie, avec le comité école et société qui existait depuis 1975. C'était un comité de militants cooptés et non élus qui travaillaient à élargir le champ de nos préoccupations en pédagogie. On ne voulait pas faire un régime pédagogique à la place du ministère, mais plutôt penser

l'enseignement et l'éducation dans une perspective sociale globale.

Q: La négociation des écoles privées commençait à cette époque-là. Vous en avez été responsable?

R: On ne pouvait pas négliger le rôle de l'école privée dans notre perspective globale qui favorisait l'école publique, car on avait avec nous des syndicats qui travaillaient dans l'enseignement privé en étroite collaboration avec les négociations du secteur public. On voulait faire une négociation harmonisée pour les deux groupes. On avait les mandats pour le faire et pour réaliser notre programme politique concernant l'école. Une grande période de réflexion a commencé dans les institutions privées pour que nos membres partagent nos revendications et le programme d'action. Il fallait donner des garanties à ces enseignantes et enseignants.

On ne saura jamais tout l'effort que cela a demandé à ces petits syndicats d'aligner leurs conventions collectives et leurs revendications, alors qu'ils étaient habitués à une négociation locale de type familial. Créer un autre esprit davantage oppositionnel, se battre contre l'autorité paternaliste de direction de l'école, c'était toute une révolution.

Ces syndicats ont procédé à la mise en phase de leurs conventions pour partir ensemble à la même échéance; ils ont dû afficher leurs couleurs devant leur employeur respectif et tenir le discours de la fédération pour une négociation commune. Les syndicats des cégeps, habitués à une négociation de groupe depuis toujours, n'ont sans doute pas été assez soucieux envers les gens de l'enseignement privé. Quand on est imposant et sûr d'avoir toute la place, les problèmes des plus petits nous échappent. C'est là une sorte d'insouciance du pouvoir, pas très consciente ni volontaire. Les cégeps étaient majoritaires à la fédération à cette époque, et les profs d'université le sentaient bien, eux qui affirmaient leur différence et leur prestige d'universitaires. Le prestige d'être enseignante ou enseignant dans une école privée, c'est une autre chose; cela concerne davantage les usagers et la population qui utilise ces services éducatifs.

Nous avons donc organisé la négociation regroupée du secteur de l'enseignement privé, longuement et patiemment. Les assemblées syndicales étaient bondées et les membres étaient tous présents, très mobilisés. Ils comptaient sur le pouvoir rassembleur de la fédération et ont investi à fond dans ce projet. L'expérience de la CSN et du Front commun inspirait confiance à ces petits syndicats. Mais



ce qui est arrivé concrètement, c'est autre chose. La préparation de la négociation dans les cégeps a bousculé et estompé toute cette entreprise. Ce fut surtout grave par le choix du comité de négociation des cégeps qui était composé de personnes inattentives et insensibles au secteur de l'enseignement privé et même aux positions de la fédération sur l'école publique. Il s'agissait de techniciens de l'application de la convention des cégeps qui se sont totalement imperméabilisés à tout ce qui s'était fait dans la fédération au plan des politiques et des positions de négociation communes. Le discours et l'analyse du système d'éducation développés pendant les dernières années ne les intéressait pas du tout. On a sans doute commis une erreur dans le choix de ces personnes, à quelques exceptions. On aurait dû se soucier de choisir des militants d'abord convaincus de nos positions politiques, du programme élaboré à la fédération et davantage ouverts aux autres groupes. Quand on mettait de

l'avant l'idée d'obtenir une convention collective pour tout le monde, car c'était là l'objectif poursuivi, cela me paraît maintenant une entreprise audacieuse et large. Avec «nos amis» au pouvoir à Québec, on pouvait bien s'entendre, pensait-on, dans nos luttes syndicales.

Q: La question d'une sécurité d'emploi commune à tous les enseignantes et enseignants, quelle que soit l'appartenance au secteur public ou privé, aurait été délaissée par le groupe des cégeps et cela aurait brisé l'harmonisation des négociations. Est-ce vrai?

R: Je pense que le débat sur cette question n'a jamais été fait ouvertement en congrès de la fédération, ni dans les assemblées syndicales locales. Il a traîné dans les corridors, dans les factions ou groupuscules. Ce débat a été détourné des instances démocratiques, créant des ratés majeurs de fonctionnement qui ont beaucoup nuit à la fédération. Une sorte de noyautage de la fédération en a résulté. Les posi-

tions se sont campées, les débats ont dévié de façon totalement irrationnelle. On a étiqueté des personnes et cela a été mortel.

Q: Est-ce la raison qui a motivé la décision de l'exécutif de démissionner en bloc, au printemps 1979?

R: Ce n'était plus «tenable», effectivement. Moi, comme présidente, solidement avec les autres membres de l'exécutif et du bureau fédéral, avons constaté que notre démarche ne descendait pas vers les assemblées syndicales locales. Peut-être que le leadership était trop fort pour ce que le programme exigeait de la part des membres à la base. Ça ne passait plus. De plus, le comité de négociation, plus nombreux et si déconnecté, minorisait la capacité d'action des trois personnes de l'exécutif dépassées par de multiples tâches. C'est anormal qu'un comité technique de la fédération entrave ainsi le travail politique des élus dirigeants. Cela défaisait tout le travail que la fédération avait accompli depuis six années. De plus, le vacuum créé dans la fédération par l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, a permis à des groupes d'action politique d'occuper une place importante. Ces groupes diversifiés qui étaient en lutte les uns contre les autres, ont transporté leurs idéologies dans nos organisations. C'étaient nos nouveaux militants et il fallait composer avec eux qui veillaient au grain, refusant toute compromission avec le pouvoir. Comment diriger une fédération dans un tel contexte, en essayant d'arbitrer entre des militants qui sont proches du pouvoir et d'autres qui ne veulent aucune compromission et tiennent un discours de grande gauche? Or, les deux se sont rejoints et affrontés; quelle mésalliance terrible pour une fédération!

Q: Avez-vous gardé, malgré cela, de bons souvenirs de votre passage à la direction de la fédération?

R: J'ai aimé l'engagement dans la lutte, malgré les égratignures et les bleus qu'on attrape inévitablement. Le bon souvenir, c'est la grande solidarité qui s'est développée autour du travail du comité école et société. Je me rappelle que l'exécutif avait fait une tournée de tous les syndicats de la fédération, plus de soixante; nous avons participé aux assemblées syndicales pour implanter le débat sur l'école publique et nos positions de fédération. Évidemment, il y a les amitiés qui restent. La tâche d'une responsabilité à l'exécutif d'une fédération happe le temps et aussi les relations humaines, de sorte qu'après le départ, l'organisation continue, mais les relations établies se perdent.

Annette Gélinas



Vous avez toujours suivi fidèlement les activités de la fédération depuis l'arrivée de votre syndicat à la FNEQ en 1976. Vous avez défendu des positions d'organisation et de négociation, de sorte que votre syndicat est bien situé idéologiquement à la Fédération. Quelles sont les grandes lignes de ces positions, de votre vision de ce que devrait être la FNEEQ?

R: Idéologiquement, je ne pourrais pas dire que notre syndicat est représentatif actuellement de la majorité des cégeps. Pendant plusieurs années, nous avons été un syndicat qui votait toujours du côté de la majorité, ceci jusqu'au moment où les syndicats dissidents se sont désaffiliés. Depuis lors, on est plutôt minoritaires et toujours dans l'opposition. Au niveau local, notre position face à la fédération est la suivante: en 1976, nous avons quitté la CEQ pour rejoindre la FNEQ, pour être dans une fédération d'enseignants. Bien sûr, on voulait y faire valoir nos préoccupations, mais on voulait surtout s'inscrire dans une centrale ouvrière où on pourrait, avec les autres militants de tous les secteurs d'activité de notre société, faire avancer des idées qu'on jugeait extrêmement importantes pour la défense des travailleuses et des travailleurs, pour la défense aussi de notre profession.

Pour ces raisons, nous n'avons pas vu la FNEQ comme une structure qui devait être corporatiste. On la voulait plutôt la plus ouverte possible sur l'ensemble des préoccupations des autres constitutantes de la société. On la voulait aussi la plus combative dans tous les dossiers et les grandes questions sociales. À la CEQ, on trouvait les débats trop axés sur la profession et l'éducation, trop corporatistes. Or, pour nous, l'éducation ce n'est pas une affaire qui se pratique en vase clos; c'est une affaire qui concerne la société et tout le monde. Si on n'est pas capable de faire partager nos valeurs à l'ensemble des autres syndiqués et citoyens de notre société, on ne fait pas véritablement une action en éducation qui ouvre sur l'avenir.

Une fédération comme la FNEEQ ne devrait pas hésiter à s'engager dans une mobilisation qui dépasserait le simple cadre de la protection de ses conditions de travail professionnelles. Quant à nous, on pense qu'on a trop laissé de côté cet aspect des choses. C'est donc important pour nos profs de s'impliquer le plus possible. À Ahuntsic, même si on n'a pas fait de sondage sur la question, je suis persuadée que les enseignantes et enseignants sont d'accord avec les orientations générales qu'on a toujours défendues.

Q: Dans les débats sur la restructuration des fédérations à la CSN, vous étiez en faveur d'une large fédération regroupant tous les travailleuses et travailleurs qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation: les profs, les employé-es de soutien, les formatrices et formateurs, les professionnel-les. Pourquoi un tel regroupement serait-il souhaitable?

R: Effectivement, ce n'est pas facile d'imaginer quel genre de fédération on devrait former pour atteindre des objectifs globaux, suite aux propos que je viens de tenir sur le partage des préoccupations. La logique que nous avons préconisée est la suivante: on vit et on côtoie quotidiennement, dans nos institutions, des professionnel-les, des employé-es de soutien. Si on n'est pas capable de se parler et de mettre en commun des priorités, on se demande comment pourra-t-on le faire avec des groupes de travailleurs plus loin de nous? On s'est dit alors quel meilleur regroupement que celui de tous les travailleuses et travailleurs qui oeuvrent en éducation, ce qui permettrait de réunir ceux qui travaillent dans une même institution, cégep, école ou université. Si on avait une fédération qui regroupe toutes les composantes qui oeuvrent dans l'éducation, cela permettrait d'agir sur des bases communes plus larges, de mieux nous parler entre nous et de faciliter la négociation selon ces orientations.

Q: Que faut-il répondre à l'argument contre une fédération de l'éducation, disant que celle-ci mènerait à la perte

de l'identité des enseignantes et enseignants?

R: Moi, cela ne me fait pas peur. Si nous sommes assez faibles pour perdre notre identité d'enseignantes et d'enseignants à la CSN, alors il ne nous resterait plus qu'à nous réfugier dans une belle petite fédération autonome comme la FAC. Nous avons à la CSN, nous les enseignant-es, une identité suffisamment forte pour envisager un élargissement et une col-



laboration avec d'autres groupes sans perdre nos références professionnelles. On vit avec des étudiantes et des étudiants depuis de nombreuses années, avec d'autres travailleuses et travailleurs, partageant au quotidien la préoccupation d'une meilleure formation possible; on ne perdra pas cela dans une fédération de l'éducation, au contraire. Je préfère donc qu'on s'ouvre davantage sur le monde de l'éducation, ce qui permettrait de renforcer notre voix dans ce domaine.

Q: Les négociations du secteur public et en particulier dans les cégeps ont toujours été ardues, occasionnant des divisions dans les syndicats de cégeps. La question de l'unité syndicale n'est jamais assurée, vu la dispersion des groupes négociant pour les enseignantes et enseignants. Que pensez-vous de la mobilisation des profs, surtout après les décrets de 1983?

R: Pour moi, l'unité syndicale, c'est d'abord de ne pas se nuire, ni de se marauder. Il est difficile de voir l'unité syndicale dans une situation de méfiance continue où chacun craint d'être attaqué. Les divisions qui ont fait qu'on n'a pas réussi à faire de vrais fronts communs viennent du fait qu'on s'est convaincu dans les divers clans que c'était la faute de l'autre. La responsabilité est peut-être structurelle, c'est mon opinion, qui veut que l'on préserve une autonomie décisionnelle sur nos négociations, autant à la CSN qu'avec les autres centrales.

Quand on demande aux gens de la base quelles sont leurs priorités, on découvre que ce serait d'avoir une négociation commune. Nous ici, à mon syndicat, des fronts communs, on en veut; on souhaite des ralliements et des coalitions les plus larges possibles.

Q: La démobilitation des enseignants, vous l'expliquez comment?

R: On s'inscrit dans le contexte social de retour aux sociétés libérales qui grugent le monde syndical partout. On a presque convaincu tout le monde qu'il n'y a rien d'autre à faire que d'accepter les coupures budgétaires pour les finances et la dette publiques. Nous sommes l'objet d'un conditionnement effrayant. Les administrateurs et les dirigeants ont repris du poil de la bête. Se retourner de bord afin d'être capables de remonter une mobilisation suffisamment forte pour tenir tête, c'est devenu une longue entreprise pour nous. Personnellement, je pense que depuis 1983, au niveau des instances syndicales, nous avons cédé à une certaine forme de panique.

Dans les cégeps en 1983, on voulait vraiment se battre et la loi 111 l'a bien montré. Les séquelles ont été beaucoup moins graves qu'on ne l'a imaginé dans les syndicats locaux. Je constate que, depuis 1983, on a refusé de retourner vers nos membres avec des grands défis, avec des demandes qui se tiennent. On a eu peur de leur dire: vous ne l'obtiendrez pas, si vous n'êtes pas prêts à y mettre trois ou quatre semaines de

grève. On a ainsi préjugé de leur démobilitation et on n'a même pas pris la peine d'aller leur demander. J'admets que le contexte n'était pas facile, que bien des éléments étaient mêlés à cela, y compris la crise d'identité politique nationale, en particulier chez nos militants. Alors, je pense qu'on a craint la démobilitation au point de la provoquer, et ce fut dommage.

Q: La relève enseignante ne pourra-t-elle pas le faire?

R: Je le crains, car ces jeunes ont été formés à l'idéologie de la société actuelle. Ils ont entendu parler du déficit et de la dette depuis plus de dix ans; de plus, ils sont contre la sécurité d'emploi pour les profs. Ils rêvent de devenir chef d'entreprise et des plus grandes compagnies nationales. C'est sûr que la relève ne nous arrive pas avec le drapeau au poing et la banderolle autour de la tête, en disant: moi, je viens me battre, comme dans les années 1970. Mais faut-il attendre que tout éclate dans la société, que les assistés sociaux n'aient plus rien à manger, et que les mères n'aient plus de place en garderie, pour faire la révolution? Nous avons une part à jouer là-dedans et il me semble qu'on ne la joue pas comme on était capable de le faire jadis. Il faut qu'on réagisse pour changer cette orientation néolibérale. On ne cesse de jouer les stratégies patronales de récupération et d'accommodation. On fait le jeu du système et on est perdant. La mobilisation flanche. On devrait se rappeler nos grands-parents qui ont combattu le

capitalisme sauvage, il n'y a pas si longtemps. Pourquoi nous, on n'est plus capable? Pourquoi a-t-on si peur?

Q: Votre cégep est un bon représentant du cégep typique, avec une forte section professionnelle et technique. Quelle place les profs devraient-ils avoir dans la conduite des cégeps? Faut-il laisser l'entreprise orienter la formation collégiale technique?

R: Ce sont les enseignantes et enseignants qui savent le mieux ce dont les étudiantes et les étudiants ont besoin. Les profs connaissent bien ce qui se passe dans l'entreprise, dans leur domaine d'activité et dans leur discipline respective. Ils sont souvent mieux au courant de l'évolution de leur spécialité que les entrepreneurs. Dans notre cégep où il y a beaucoup de formation technique, on a fait bien des comités avec l'entreprise pour essayer de définir certains programmes. Ce que tout le monde nous dit, c'est que l'entrepreneur qui vient ici demande une main-d'oeuvre sur mesure selon une vision très étroite. Certains, mais il sont très rares, veulent une formation polyvalente et générale. La place des entreprises dans les programmes devrait être nulle pour ce qui est de la définition des contenus de formation; cela n'exclut pas qu'on puisse les rencontrer pour écouter leur point de vue et pour s'assurer des possibilités de placement de nos diplômés.

Quant aux enseignantes et enseignants, selon moi, ils feraient mieux d'investir la place qu'ils occupent déjà dans le champ pédagogique, étant donné le contexte actuel des cégeps. Malheureusement, la définition des programmes leur a échappé et c'est peut-être là l'élément le plus important. On s'en rend compte en discutant avec eux. Ils nous disent leur grand regret de ne pouvoir faire valoir leur expertise dans la révision des programmes. Un des acquis importants du réseau cégep, c'était cette mainmise des profs sur les programmes, avec des mandats de leurs collègues pour faire les changements selon une vision voulue par l'ensemble des groupes intéressés.

Dans notre fédération, et dans les autres du collégial, quand est venue la réforme des cégeps, on nous disait qu'on ne pouvait contester radicalement puisque nous étions déjà en changement. Certains disaient: on va avoir l'air de quoi si on dit non à une remise en question du réseau; le monde va nous prendre pour des conservateurs, pour des gens qui pensent rien qu'à leurs intérêts. La réforme nous a piégés, car on n'y était pas préparés, malgré tous les avertissements que l'on avait donné, nous du cégep Ahuntsic.



Flavie Achard



Q: Vous avez été très impliquée dans le travail fait par le comité école et société de la fédération, à la fois

comme responsable politique et comme militante pendant six ans. Dites-nous quelle est l'importance de faire ce travail de réflexion dans une fédération d'enseignantes et d'enseignants?

R: Enseigner n'est jamais un acte neutre. Il faut se poser la question: quelle sorte d'étudiantes et d'étudiants veut-on former? Veut-on former des citoyennes et des citoyens responsables ou simplement de la main-d'oeuvre compétente? On sait aussi que le niveau de scolarisation des gens détermine leur place dans la société, leurs revenus et leur influence. Alors, l'accès à l'école devient fondamental. On ne peut pas être enseignante ou enseignant et ignorer cela. De plus, les structures scolaires déterminent ce contexte. Voilà pourquoi la FNEEQ a été amenée à s'intéresser au système scolaire et au type de formation que nous devons donner aux jeunes. Ceci est lié à l'aspect politique du rôle de l'enseignant.

Q: À quelle époque le comité école et société a-t-il été mis sur pied? Quels sont les liens avec les positions CSN, en particulier le document *Ne comptons que sur nos propres moyens*?

R: Le comité a été formé en 1975, en lien avec les discours de Marcel Pepin qui préconisait une prise de pouvoir dans les lieux de travail, les institutions. On s'est aperçu que le gouvernement, après avoir créé les cégeps, a voulu les modifier par diverses réformes comme le rapport Nadeau en 1974, par des projets touchant le régime pédagogique ou la loi des collèges. La fédération a donc été obligée de se positionner sur ces questions qui attaquaient les conventions collectives et posaient aussi de grands débats sur la formation et l'orientation du système d'éducation. Nous avions besoin d'une analyse globale nous permettant de situer l'action gouvernementale qui se faisait à la pièce. Quel plan le gouvernement avait-il? Le comité école et

société a fait beaucoup de travail pendant plus de dix pour définir une vision globale en éducation qui a culminé par le colloque sur l'avenir des cégeps en 1988.

Déjà, dans ces réformes à la pièce, on retrouvait l'approche programme pour l'enseignement collégial, des variantes du régime pédagogique qui ressemblent à la réforme d'aujourd'hui. Mon hypothèse personnelle est qu'on a toujours perçu les profs de cégeps comme étant détenteurs de trop de pouvoir et qu'on a voulu les asservir. Grâce à notre résistance, il aura fallu vingt ans pour imposer leur réforme. Les revendications et positions jadis développées sur les bases d'analyse du comité école et société, sont encore d'actualité, que ce soit sur l'approche programme, la place des entreprises, ou bien la formation



générale. Pensons seulement à la récente déclaration du ministre qui veut créer des cégeps en partie financés par les entreprises.

Q: On a reproché à la FNEEQ de ne pas s'être engagée dans la voie de l'intervention pédagogique en laissant un terrain qui fut occupé par les coordinations provinciales des matières enseignées au niveau collégial. Comment se fait-il que la FNEEQ, toute préparée, n'a pas occupé pleinement ce champ-là?

R: Le débat s'est fait en conseil fédéral et a porté sur la question de la participation et la représentation. On

se posait la question : où allons-nous prendre nos mandats pour intervenir sur des matières si précises? Les coordinations provinciales regroupaient les profs de même discipline. Sans capacité d'obtenir des mandats d'intervention sur des questions de contenu disciplinaire, nous étions mieux de nous abstenir, pensions-nous. Par contre, la FNEEQ intervenait sur de grands enlignements, tel le régime pédagogique et la révision des lois d'encadrement. Il existait toutefois une certaine concertation pour influencer les positions des coordinations provinciales.

Q: Cela n'a-t-il pas créé une ambiguïté, de telle sorte que nos membres se sont dit: la défense syndicale est une affaire et les questions pédagogiques une autre?

R: Ce n'est pas ma vision des choses. La FNEEQ était très présente partout dans les grands débats, comme la commission Jean sur l'éducation des adultes, la formation professionnelle des jeunes. L'aspect disciplinaire n'est qu'un aspect très particulier. La contradiction entre le pédagogique et le syndical est un faux débat, à mon sens. Quand on se bat pour l'amélioration de notre tâche, on se bat pour améliorer l'enseignement et être de meilleurs profs, aussi pour obtenir du perfectionnement ou pour réduire la précarité dans l'enseignement. Cela doit se refléter sur l'apprentissage et la qualité de la formation donnée aux étudiants. Pour moi, dans mon engagement personnel, cela a toujours été principal.

Q: Vous étiez responsable de la négociation des cégeps en 1982-83, lorsque la FNEEQ a été matraquée par la loi 111 et les décrets. Pouvez-vous nous rappeler la situation qui prévalait et les positions de la fédération dans ce moment très difficile de notre histoire?

R: Il faut se rappeler le contexte de cette négociation qui survenait lors d'une crise économique où les pertes d'emplois étaient nombreuses. Le gouvernement menait une campagne de dénigrement contre les travailleurs du secteur public et en particulier contre les enseignants qui passaient pour être les privilégiés du système, principalement. On est alors tombé dans le panneau de la division public-privé, parce qu'on avait effectivement des conditions meilleures. De plus, le Parti québécois avait encore dans les rangs syndicaux des militants qui l'appuyait; tout cela créait une crise de confiance et exacerbait les tendances. Il faut rappeler que le coordonnateur syndical de la CSN, Jean-François Munn, a vite été récupéré par le gouvernement après cette négociation.



Manif loi 111 février 1983

Les enseignants se sont battus, comme les autres syndiqués qui ont conclu une entente avant nous. En décembre 1982, les décrets sont arrivés et en février 1983, suite au refus de retourner au travail dans l'éducation et après trois semaines de grève dans les cégeps, la loi 111 est tombée. C'était une loi matraque qui contenait la présomption de culpabilité, la suspension de la Charte des droits et libertés, la perte de l'ancienneté, d'énormes coupures de salaires et des amendes aux syndicats. Les syndiqués de l'enseignement se sont trouvés isolés, d'autant plus qu'on a reçu des appuis seulement formels des autres syndiqués, y compris à la CSN. Nous avons dû retraiter avec un sentiment d'isolement et surtout avec de lourdes conséquences. Les décrets ont produit beaucoup de pertes d'emploi, affecté la permanence et généré beaucoup de précarité parmi nos membres. Les femmes ont été particulièrement touchées, étant donné leur arrivée récente dans le réseau collégial. On a vécu difficilement cette épreuve et des séquelles restent encore aujourd'hui. Malgré nos divisions, la mobilisation a tenu lors de la grève et de la riposte à la loi 111 où plus de 60% des syndicats ont résisté.

Q: Comme militante CSN, comment jugez-vous l'importance que la centrale accorde aux dossiers de l'éduca-

tion ? Quels sont les problèmes qui appellent notre attention, surtout à l'occasion des prochains états généraux de l'éducation ?

R: La CSN s'occupe mieux maintenant des questions de l'éducation. Les positions de la centrale ont surtout touché, par le passé, les questions d'éducation des adultes, de la formation professionnelle des adultes, mais bien peu la formation initiale des jeunes. Cependant, nous avons développé une plateforme commune sur l'éducation en 1991 et aujourd'hui la préparation que l'on fait pour les états généraux est prometteuse. Autrefois, on avait tendance à ne pas considérer la FNEEQ comme interlocuteur privilégié au plan de l'éducation, alors que cela est normal pour une autre fédération de faire valoir son champ d'activité. On voulait un discours CSN sur l'éducation, plus présent et plus substantiel. Mais la situation semble changer et c'est encourageant.

Q: Quels sont les problèmes que la FNEEQ et la CSN devraient souligner lors des prochains états généraux ? Les questions les plus importantes, selon votre point de vue ?

R: On doit revenir aux questions fondamentales, telles l'accessibilité et la gratuité scolaire. On doit aussi regarder la nouvelle culture ambiante chez les étudiants et le décrochage scolaire. On doit s'interroger sur

l'avenir qu'on réserve aux jeunes. On doit réaffirmer la nécessité d'un système public et dénoncer la concurrence que le ministre semble vouloir développer. Quant à la profession enseignante, on doit dénoncer la réduction du rôle de l'enseignante et de l'enseignant, les attaques à l'autonomie professionnelle dans les départements et les collèges. On secondarise la place des profs en les confinant à un rôle d'exécutant. Les états généraux, c'est un débat de société qui n'est pas simple et qui ne doit pas être réduit à des manifestations populistes. Il faut aussi faire place aux spécialistes des questions de l'éducation, comme le dit madame Lise Bissonnette. On a tellement agi à la pièce et par décret qu'on a tout bouleversé, tout viré à l'envers. Il faut maintenant remettre à l'endroit tout le système.

Q: Durant votre passage à la FNEEQ, vous avez recueilli de bons souvenirs; pouvez-vous nous en confier quelques-uns ?

R: C'est surtout le travail en équipe à l'exécutif, au comité école et société qui a permis d'aboutir au colloque sur l'avenir des cégeps en 1988. Nous avons mis en place toute notre analyse de l'école. Il nous reste à penser les questions de stratégie et de consensus. Quand on croit à l'enseignement, on retrouve ses réflexes de militante et on s'y engage à plein.

Rose Pellerin



C'est sous votre présidence que les négociations du secteur public ont sans doute été les plus difficiles, avec la loi 111 et les décrets de 1983, ensuite avec les lois spéciales de 1986. La FNEEQ a été grandement bouleversée par les conséquences de tout cela: désaffiliations des syndicats de cégeps, perte générale de militance et de mobilisation, dévalorisation sociale de la profession. Comment expliquez-vous la capacité de la fédération à surmonter toutes ces difficultés et à demeurer au front des luttes actuelles?

R: Les décrets de 1982-83 ont rendu bien difficile la reprise de la ronde de 1984-86. La loi 111 avait déclenché un débat sur la négociation en CCNSP au sein de la CSN. On disait que la FAS prenait toute la place et celle-ci disait la même chose pour la FNEEQ. Les coupures de salaires de 20% avaient été ressenties durement chez les membres. En commençant les négociations en 1984, nous avions un lourd climat à supporter, une atmosphère difficile parmi les membres. La première réunion des 42 représentants de cégeps pour commencer la négociation a remis en question la participation au CCNSP. On a quand même décidé d'en faire partie, mais pas avec grand enthousiasme.

Ce fut donc une négociation où nous étions suivi pas à pas par les 42 représentants des cégeps. Il y avait aussi la loi 37 qui définissait le cadre des négociations, avec une partie dite de matières locales. Certains syndicats voulaient négocier localement, d'autres s'y opposaient. De plus, le gouvernement voulait ouvrir l'enveloppe des crédits réservés aux salaires des enseignantes et enseignants. Le grand enjeu a été de maintenir cette enveloppe fermée et on s'y est tenu au cours de la négociation; on avait pas beaucoup de marge de manoeuvre sur le reste. La question de la tâche est devenue problématique vers la fin de la négociation. Il aurait fallu obtenir quelque chose sur la tâche, mais nous n'avions pas de mandats pour négocier là-dessus. Donc, on a terminé la négociation dans l'insatisfaction. L'entente

de principe conclue fut adoptée par les 42 représentants avant Noël, puis rejetée après. Cela a créé toute une confusion et les employeurs sentaient bien toute la division à l'intérieur de nos troupes. On sentait venir la crise post-négociation. Plusieurs disaient que ce serait mieux si les cégeps négociaient par eux-mêmes, sans CCNSP.

Q: Pensez-vous que les gens qui se sont désaffiliés en 1988, voulaient arriver à cela, une négociation autonome sans centrale derrière?

R: Oui, je pense que la raison de leur départ, ça demeure leur reproche envers la CSN de ne pas parler assez d'éducation, et aussi le fait que les profs étaient engloutis par le poids de la FAS. Ils pensaient qu'une fois seuls, les syndicats de cégeps pourraient mieux défendre leurs intérêts. Il y avait un peu de corporatisme là-dedans.

Q: Pourtant, ces gens-là se disaient représentants de la gauche, du syndicalisme de combat très militant et voulaient faire un nouveau syndicalisme?

R: Bien sûr, c'était leur discours, mais durant cette négociation de 1986 où ils étaient, on n'a pas eu tant de mobilisation que cela. On a fait des manifestations, des occupations de bureau, mais pas de grande mobilisation. Les profs étaient démobilisés par les décrets de 1983, aussi par la campagne publique de dénigrement menée contre la profession enseignante. Tout cela n'aidait pas. Lors du règlement, il ne restait que nous comme groupe qui n'avait pas encore conclu une entente avec le gouvernement. Avec un tel isolement, l'éducation ne pouvait pas apparaître comme une priorité dans l'actualité et cela donnait prise aux dissidents qui voulaient se désaffilier.

Q: La CSN a beaucoup fait pour convaincre les treize syndicats de rester à la centrale, en aidant la fédération, mais cela n'a pas été suffisant. Quels sont les véritables arguments, selon votre analyse?

R: Quels que soient les arguments pour les convaincre à rester, je pense qu'ils seraient partis quand même. Fondamentalement, ces gens-là vou-

laient travailler seuls; ils pensaient pouvoir réussir en étant autonomes et ensuite attirer les autres syndicats de l'enseignement collégial. C'était le message que j'ai entendu dans les assemblées de désaffiliation. Pourtant on était 42 syndicats, nous étions les plus forts, on pouvait déterminer un règlement de négociation. Je pense que quoiqu'on dise, c'était pour arriver et la vague l'a emporté. Mais il fallait passer par là; c'était une période sombre et la FNEEQ a su passer au travers.

Q: Vous avez été très militante pour la création d'un comité de condition féminine à la FNEEQ. D'où venait cette idée? Est-ce que cela s'est fait facilement?

R: La FNEEQ a été très innovatrice au plan de la condition féminine. Quand j'étais vice-présidente en 1982, il y avait déjà un débat sur la création d'un comité femmes à la fédération. Les femmes étaient minoritaires à la fédération et on voulait les rejoindre et les regrouper. Je pense à Lorraine Graton qui a beaucoup travaillé pour cette cause. En 1983, on a présenté une proposition de création d'un



comité de condition féminine. Ensuite est venu le réseau femmes et le journal. Le comité était très militant et travaillait beaucoup, produisait des documents. Nous avons été la première fédération à établir une politique contre le harcèlement sexuel. Nous avons ensuite travaillé sur l'équité salariale, sur les programmes d'accès à l'égalité dans le cadre de la négociation cégep. Lors de ma présidence, j'ai toujours défendu les positions et orientations du comité femmes, même si j'avais peu de temps à partager avec les militantes du comité. Je leur faisais confiance entièrement. Lors de la négociation de 1982, nous avons établi le poste de négociatrice pour les dossiers femmes dans la négociation cégep. Ce poste a



toujours été très exigeant, et la femme qui l'occupait a souvent été dépassée par les décisions générales. Aujourd'hui encore, le problème de la place des femmes est loin d'être réglée et le militantisme n'est pas mort chez les femmes. Aussi longtemps que les femmes ne deviendront pas autonomes économiquement, on aura du travail militant à faire pour combattre la dépendance familiale et sociale. Tout ce que j'espère, c'est que le comité de condition féminine de la FNEEQ demeure aussi militant et continue de travailler pour les femmes qui viendront prendre la relève comme enseignantes.

Q: Quelle est la place de l'enseignement privé à la FNEEQ. On a l'impression qu'il s'agit d'un petit jardin bien étroit dans un coin, alors que les cégeps prennent beaucoup de place et que les universités se font une place en bousculant les autres. Les syndicats de l'enseignement privé sont tranquilles. Vous qui venez d'une école privée du secondaire, comment voyez-vous la situation des enseignantes et enseignants du secteur privé?

R: Moi, ce qui m'a toujours surpris, c'est que le groupe de l'enseignement privé a toujours été là depuis la fondation; c'est très rare qu'un syndicat soit parti, suite à une crise comme dans les cégeps. C'est une sécurité pour eux et la FNEEQ leur donne de bons services. Ce sont des syndicats qui ont des traditions syndicales et savent comment

mener leur négociation. Sur l'enseignement privé, notre proposition en cinq points a certainement suscité des débats, mais les syndicats n'ont pas pris peur inutilement. Ils ont bien compris que l'objectif est de défendre d'abord les droits des enseignantes et enseignants. La proposition assure une sécurité d'emploi et un transfert dans le réseau public des enseignantes et enseignants, lorsqu'il y a fermeture d'une école. On a bien vu que cela marchait dans le cas de St-Georges de Beauce où les gens ont tous été replacés au secteur public avec leurs droits.

D'autre part, ces syndicats ont une autre habitude de gestion des relations de travail, avec un employeur local et une négociation locale. On aurait bien voulu jadis faire une négociation regroupée provinciale, mais ça n'a pas marché, même si une dizaine de syndicats avaient obtenu des mandats. Je pense que les écoles privées sont bien à la FNEEQ et à la CSN. La fédération leur fait une place bien à eux; ils se sentent bien dans leur regroupement.

Q: Croyez-vous que la CSN devrait réunir ses forces militantes dans une grande fédération de l'éducation qui regrouperait tous les travailleurs et travailleuses de l'enseignement, de la formation, du soutien scolaire à tous les ordres d'enseignement?

R: Comme on pense à de nouvelles formes de fédérations à la CSN, c'est permis d'y songer. À la CSN, on fait des colloques et des mémoires ensemble,

enseignants et soutien scolaire. Dans nos écoles, on travaille avec les mêmes étudiantes et étudiants et sous l'administration des mêmes employeurs. On devrait être plus interactifs, profs, soutien et professionnels.

Moi, j'aimerais cela qu'à la FNEEQ on fasse sérieusement le débat sur l'opportunité d'une fédération regroupant tout le monde de l'éducation. C'est certain que l'on deviendrait une plus grosse fédération et que cela changerait les choses et nos habitudes. Si on demande, dans les états généraux, que l'on reprenne l'examen du système d'éducation du début à la fin, il me semble que le monde de l'éducation devrait être ensemble pour en discuter. Cela faciliterait les alliances pour les négociations, car on serait habitué à vivre ensemble. Je ne dis pas que cela serait la panacée d'avoir une fédération de l'éducation, mais je pense que cela mérite un bon débat. Tout ce qui touche à l'éducation devrait être regroupé ensemble: c'est le même enfant que nous formons de la garderie jusqu'à l'université. Le syndicalisme actuel a tellement de difficultés qu'il faudrait bien resserrer les rangs le plus possible pour permettre de parler fort et aux bons endroits avec une certaine unanimité.

Q: Auriez-vous des souvenirs personnels à nous communiquer?

R: La fameuse négociation de 1986 a été très difficile pour moi, personnellement. Ceux qui étaient là s'en souviendront, car j'ai perdu mon père, puis ma mère qui vivaient avec moi. Ces mortalités sont survenues dans les moments les plus difficiles de la négociation. Je me suis questionnée sur les exigences de la vie syndicale qui gruge beaucoup de temps au détriment de la vie sociale et personnelle. J'ai beaucoup apprécié la sympathie de tous les militants dans ces épreuves. Cela m'a beaucoup touché, surtout le soutien des gens avec qui tu travailles chaque jour.

Par contre, je sais que l'on voudra m'imputer la désaffiliation des treize syndicats de cégep qui s'est faite sous ma présidence. J'ai été blessée par le mépris des gens, à travers des attaques personnelles injustes et méchantes que je n'ai pu démentir ni rectifier nulle part. Le pouvoir qu'on détient à la direction d'une fédération n'a rien de personnel.

J'ai apprécié cependant toute l'ouverture que donnent les postes de représentation qui favorisent les rencontres internationales, qui permettent de développer la maîtrise des médias d'information, en plus de la culture personnelle que l'on acquiert. Voilà 24 ans que je milite à la CSN et j'aime encore cela de plus en plus.

Laval Rioux



Q: Vous avez été à l'origine de la syndicalisation des chargé-es de cours des universités. Pourquoi vouloir syndiquer des professionnels, pour la plupart en double emploi? Est-ce que cette syndicalisation s'est faite aisément?

R: En effet, j'étais chargé de cours à l'UQAM en 1976, lorsque survint la grève dite historique des profs. Cela nous a donné l'idée d'avoir un syndicat, d'autant plus que les profs venaient de décider qu'on ne pouvait pas faire partie de leur syndicat. Avec l'aide de la CSN, les chargé-es de cours ont donc voulu tenter leur chance. Faire signer des cartes d'adhésion à près de 1000 personnes, c'était toute une aventure!

Il faut dire que les professeurs nous regardaient d'un mauvais oeil, craignant qu'on interfère dans leur grève. Certains avaient même une attitude hostile envers notre projet de syndicalisation. On s'y est mis quand même, une douzaine de militantes et de militants; la plupart étaient étudiants en maîtrise à l'UQAM et appartenaient à des groupes de gauche embrigadés dans les mouvements sociaux. C'était ma première expérience avec des militants de cette espèce, étant moi-même libre de toute allégeance et pour ainsi dire novice en matière syndicale. Je sortais de l'UdeM, diplômé en administration publique, un brin anarchiste mais nullement impliqué dans les luttes à bannière idéologique. Je voulais syndiquer les chargé-es de cours parce que nos conditions de travail étaient exécrables et que les profs nous exploitaient. Et contrairement à mes collègues, je ne me sentais aucune obligation envers eux, n'ayant pas été leur étudiant en maîtrise ou au doctorat. Aux yeux de certains profs, j'étais donc suspect et jugé incontrôlable.

À vrai dire, j'aurais souhaité un syndicat composé uniquement de chargé-es de cours qui se destinent professionnellement à l'enseignement universitaire sur une base constante plutôt qu'occasionnelle. Mais les exigences de la syndicalisation, celle de former une unité appropriée et com-

plète, ont fait qu'il a fallu mettre tout le monde dans le même syndicat, peu importe la grande disparité des intérêts entre les personnes.

Nous avons ardemment travaillé pendant trois mois à faire signer des cartes d'adhésion syndicale, profitant de la grève des profs. Je me rappelle encore la carte que j'ai fait signer à Hubert Aquin que ses collègues profs avaient rabaisé au rang de chargé de cours. Nous avons été reconnus comme unité appropriée de salariés, chose que l'UQAM s'est empressée de contester par son avocat Me Aquin, le frère de l'autre. On a prétendu que nous étions des pigistes, des professionnels à honoraires, des loueurs de services éducatifs, tout pour nous désunir, car on savait qu'une large partie d'entre nous appartenait aux professions libérales et aux corporations professionnelles. Cela n'a pas marché. C'est ainsi qu'est né, dans l'adversité et la méfiance, le premier syndicat des chargé-es de cours. Un certain prof de l'UQAM a même affirmé que son syndicat nous avait accordé la permission d'avoir notre syndicat à condition de vite disparaître dans les années à venir, car nous pourrions nuire éventuellement à l'intégrité du corps professoral et à la mission de l'université. Je ne vous dirai pas son nom, mais c'était un militant rouge de la CSN qui luttait pour la classe ouvrière! Il répète encore la même chose après vingt ans et nous ne sommes toujours pas disparus.

Ensuite, le mouvement à fait boule de neige et d'autres chargé-es de cours se sont organisés à l'UdeM, à Rimouski et à Chicoutimi. Pour me remercier, l'UQAM a cessé d'afficher mes cours et s'est assuré de ma mise à l'écart; je me suis retrouvé sur l'assistance sociale, ne pouvant faire la preuve d'un congédiement pour action syndicale. Voilà pourquoi j'ai toujours eu la plus haute méfiance envers l'administration de l'UQAM et ses beaux discours sur le respect des personnes qui lui rendent service.

Je suis revenu enseigner à l'UdeM où un syndicat de chargé-es de cours attendait d'être reconnu – cela prendra sept ans. Je serai de la direction syndicale et de la négociation de la

première convention collective du SCCUM. Entretemps, je suis retourné à l'UQAM, dans un autre département, et j'ai fait partie, à nouveau, de la direction syndicale du SCCUQ. J'ai connu la grande grève de 1987 et son extraordinaire mobilisation qui a été brisée par une loi spéciale du ministre Ryan, nous forçant à rentrer avec des conditions de travail décrétées, pires qu'auparavant. Je militais également à la FNEEQ où j'ai été membre du



bureau fédéral, à quelques reprises. C'est ainsi que j'ai abouti à l'exécutif de la fédération, en 1988. J'ai pu alors participer étroitement aux activités de la CSN que j'ai toujours défendue et aimée pour tous les services qu'elle m'a rendus.

Q: Quelle est votre vision du phénomène de la précarité dans l'enseignement et dans la vie syndicale?

R: La précarité, je la connais pour l'avoir subi toute ma vie d'enseignant. Je pense que cet état est tout à fait inconciliable avec la profession enseignante, avec la mission des institutions, avec les attentes des étudiants quant à la formation. J'ai été le premier, dès 1980, à alerter la CSN sur les dangers de la prolifération du phénomène de la précarité pour la vie syndicale et l'unité du mouvement. J'y voyais les doubles standards de conditions de travail, les doubles échelles salariales, la dégradation des acquis professionnels. Je devinais surtout la vision prédominante des patrons qui jouaient avec nous comme des pions, leur objectif étant de démontrer l'inutilité de la sécurité d'emploi dans les activités professionnelles.

Je constatais aussi comment les profs étaient complices de cette situation, en gérant nos conventions collectives comme des contremaîtres insensibles à nos conditions de vie. Leur vision du chargé de cours a toujours été celle du professionnel en double emploi; pour nous, les structures, ils ont toujours manifesté soit

du mépris, soit de la pitié, mais rarement de la considération ou de l'estime sur une base de collégialité. C'est pourquoi je suis si sensible à l'hypocrisie des profs et des administrateurs qui justifient l'exploitation au nom du développement de l'institution. Ils ont le fâcheux penchant de se prendre pour les propriétaires des universités.

La précarité m'apparaît comme la résultante de deux courants qui façonnent le monde du travail: d'une part, l'extension du pouvoir des gestionnaires sur l'exploitation de la main-d'oeuvre et, d'autre part, l'insouciance des travailleurs à protéger l'esprit de compagnonnage qui est à l'origine historique des syndicats. Ainsi, on fabrique un monde du travail qui perd sa consistance, qui n'est plus un milieu de vie également partagé; on y perd la garantie d'un collectif de travail en collaboration. C'est une grave maladie qui risque de tuer les syndicats. Voyez déjà, chez les jeunes, on commence à préférer devenir travailleur autonome, libre agent de négociation de leur force de travail ou plutôt de leur degré d'exploitation.

La précarité dans l'enseignement comme ailleurs, c'est l'isolement professionnel, l'insécurité permanente et la survie désespérante dans une carrière qui n'aboutit jamais. Ayant été victime de la précarité, je suis en mesure d'en constater les dégâts, les méfaits néfastes sur la vie personnelle et pour la collectivité. Les travailleuses et les travailleurs à statut précaire sont les nouveaux valets du monde post-moderne, comme le montrent les

sociologues Touraine et Gorz. Dans les universités où tout est bâti autour de la collégialité et du sentiment d'appartenance, un corps enseignant de chargés de cours distinct de celui des profs, représente «une sorte de prolétariat injustifié», comme le dit pertinemment Fernand Dumont. Il faut se demander quels sont les intérêts qui sont servis par une telle situation.

Q: Vous avez toujours voulu déterrer l'histoire de la FNEEQ, depuis votre passage à l'exécutif de la fédération de 1988 à 1991. Pourquoi accorder une telle importance au passé?

R: La FNEEQ est une fédération qui devrait être bien équipée pour s'occuper de son histoire et de ses affaires. Pourtant, elle semble peu préoccupée à cet égard. Je m'en suis aperçu quand j'ai voulu investiguer à propos de décisions passées et de l'histoire des négociations. La mémoire collective n'est pas encore constituée; elle existe pourtant en fragments disparates de souvenirs chez certaines personnes militantes qui n'ont pas encore écrit leur expérience de vie syndicale et qui risquent de ne jamais l'écrire, si on en fait pas un projet collectif. Les nouvelles générations de militantes et militants auront besoin de connaître ce passé, voudront savoir ce qu'il faut éviter de refaire. Où pourront-elles puiser l'expérience accumulée si celle-ci n'est écrite nulle part? Il est donc urgent de constituer un corpus de mémoire collective qui servira à écrire la vraie histoire de la fédération, un jour pas trop lointain, je l'espère.

Comme plusieurs, je sais que les

militantes et militants de la FNEEQ ont joué un rôle appréciable dans l'orientation de la CSN, que leur contribution n'a pas été assez mise en valeur ni reconnue. Par exemple, aucune histoire officielle publiée de la CSN ne parle de la FNEEQ et de ses intellectuel·les militants en ce sens. C'est désolant et injuste.

Q: Durant votre mandat à la direction de la fédération, vous avez mis une attention spéciale à l'information auprès des membres. Quelle est l'importance de l'information dans une fédération comme la FNEEQ?

R: Une fédération d'enseignantes et d'enseignants ne peut se permettre de négliger la circulation des idées en son sein. Nous devons avoir le souci d'être en contact constant avec nos membres, avec les autres groupes dans la société. Pour cela, il faut écrire et pas seulement parler; il faut laisser des traces, diffuser des documents qui rendent compte du travail qui s'accomplit et qui mérite d'être communiqué. C'est la première exigence de la démocratie dans un mouvement qui cherche l'unité et le propagation des idées, qui veut soutenir des débats argumentés et proposer des choix éclairés. Une organisation comme la FNEEQ a besoin d'une tribune permanente qui rende compte de sa vitalité et son importance sociale. Dans cent ans, que restera-t-il de la FNEEQ? Peut-être une histoire officielle; mais certainement, il restera une pléiade de numéros du *Nouveau Pouvoir*, de *Remue-méninges*, de *Réseau femmes*, de *FNEEQ-actualité*.



Grève SCCUQ mars 1979

Denis Choinière



Q: Votre engagement à la fédération a débuté avec la négociation regroupée des syndicats de l'enseignement privé, vers 1976.

Pouvez-vous nous rappeler les objectifs et l'histoire de cette négociation? Pourquoi ce beau projet n'a pas connu toute la réussite qu'on en espérait?

R: Il faut savoir que les syndicats du secteur privé étaient regroupés à l'origine dans le SPE, le Syndicat provincial des enseignants, avant la création de la fédération. Ce syndicat était constitué de sections locales, mais le fait qu'il s'agissait d'un syndicat provincial, cela créait le régime de négociation et les employeurs étaient obligés de négocier avec le syndicat en se regroupant eux aussi. La convention collective de 1965 du SPE était une convention provinciale; même les décrets de 1972 concernaient l'enseignement privé, car les syndicats du privé négociaient à la même table que les cégeps.

Après 1972, suite aux réformes de structures à la CSN et à la FNEQ, on a transformé le SPE et ses sections locales en plusieurs syndicats autonomes. Lors de la négociation de 1975, on a compris qu'en faisant des unités syndicales distinctes, on venait de briser notre régime de négociation dans le secteur privé. Les employeurs nous ont dit: vous n'êtes plus un syndicat provincial, on n'a plus d'obligation de négocier à une même table et nous voulons désormais des négociations locales. Mais la convention de 1976 s'est quand même conclue provincielement, en très grande partie, même si les conventions ont été signées localement.

La préparation de la négociation de 1978, à laquelle j'ai participé directement, s'est faite avec la volonté de maintenir une négociation regroupée. Mais les employeurs avaient redoublé leur volonté de négocier localement. Nous voulions participer à la négociation du secteur public de la CSN comme autrefois. Le fait que tous ces services éducatifs étaient financés par le gouvernement plaidait en faveur de cette «annexion» au secteur public, avec une table sectorielle.

Q: Tous les syndicats du secteur privé de la FNEQ ont donc été invités à faire une négociation regroupée, à cette époque?

R: Nous étions 18 syndicats dont les mandats d'assemblée étaient de négocier de façon regroupée. Il fallait mettre en phase cette négociation, car les conventions se terminaient à des dates différentes. Dans cette opération, on a perdu cinq syndicats qui ont reconsidéré leurs mandats afin de négocier localement. Il fallait des regroupements volontaires, autant du côté syndical que patronal, car aucune loi n'obligeait à la négociation centrale. Peu à peu d'autres syndicats ont abandonné le regroupement, de sorte qu'on s'est retrouvé à huit lorsqu'on a obtenu une table commune à l'été 1978. Nous avons donc négocié pendant tout l'automne, en coordination avec le CCNSP. On avait fait des avancées importantes. Mais nous avons commis une erreur syndicale, je crois, à un moment donné. Au lieu d'accepter l'offre patronale, quitte à l'améliorer plus tard, on a essayé d'obtenir davantage avec une contre-



proposition qui n'a pas marché. Les employeurs ont alors fait une tentative colossale pour briser le regroupement des huit syndicats, en faisant des offres locales très alléchantes. La moitié des syndicats ont succombé, et la table commune est tombée.

Au même moment à la fédération, tous les syndicats du secteur public et du secteur privé avaient convenu de

faire une négociation concertée avec des principes et des revendications communes. Ceci avait été adopté par les instances décisionnelles de la FNEQ. On avait fait des structures de coordination pour assurer tout le processus. Il y avait aussi, en arrière-plan, la position en cinq points de la FNEQ sur l'enseignement privé, avec la demande d'intégration au réseau public des enseignantes et enseignants mis en disponibilité dans les établissements privés. Les conséquences de cette position sur le réseau cégep étaient qu'il fallait un même régime de sécurité d'emploi pour l'enseignement collégial, privé comme public. C'était une demande déposée à la table de négociation du secteur public, comme revendication commune. Les gens de l'enseignement privé tenaient beaucoup à cette revendication. Mais, voilà que les syndicats des cégeps décidèrent de revenir sur la position d'un régime commun de sécurité d'emploi dans l'enseignement collégial. La scission est apparue inévitable, le regroupement cégep ne voulant plus respecter les mandats votés à plusieurs reprises en fédération. La crise s'est alors emparée de la FNEQ, amenant même la démission en bloc de l'exécutif.

Q: Ce revirement a dû choquer énormément les syndicats du secteur privé?

R: Certainement. Les syndicats des cégeps manquaient à leur engagement. On croyait, nous du secteur privé, que la proposition d'intégration des personnels de l'enseignement privé au secteur public devait être réalisée dans la pratique et ne pas rester une position de principe. Un courant majoritaire à l'intérieur des cégeps a mis en échec cette revendication commune, car ils ne voulaient pas recevoir les enseignantes et enseignants du privé dans leur syndicat, pour les raisons d'ancienneté bousculée et autres motifs inavoués. L'offensive des employeurs est donc arrivée dans un terrain propice. La négociation regroupée du secteur privé s'est donc conclue en négociation locale qui fut cependant très avantageuse en ce qui regarde les conditions de travail améliorées. Le bilan de cette négociation a reconnu tous ces avantages, même si la concertation avait fait défaut au plan de la solidarité syndicale.

Q: Cela a dû créer un froid entre les deux groupes pendant les années qui suivront?

R: Oui, mais en 1981-82, les gens du secteur privé ont tenté à nouveau de faire une négociation regroupée, mais en ne misant aucunement sur l'appui



des cégeps. Cette négociation regroupée a été un échec total et la débandade à été générale, d'autant plus que les décrets ont affecté les salaires de tout le monde. À la négociation de 1985, les syndicats du secteur privé ont fait face à une détérioration financière générale de l'enseignement privé et ils ont dû pratiquer un syndicalisme de survie devant des menaces sérieuses de fermeture d'écoles. La négociation a été locale pour limiter les dégâts, en préservant les acquis, mais souvent en faisant des concessions sur les salaires et sur la tâche.

Q: Vous avez été à l'origine d'une révision complète des statuts et règlements de la fédération, d'une remise à jour de notre fonctionnement; c'était en 1988-89. Pouvez-vous nous expliquer les raisons de cette révision? Pourquoi avoir redonné tant d'importance aux regroupements?

R: Pour faire suite à mon propos sur les négociations du secteur privé, on peut comprendre que plusieurs syndicats du privé étaient plutôt mécontents des services de la fédération. Dans leur bilan très sévère, ils disaient que celle-ci ne vivait que pour le groupe majoritaire, celui des cégeps. C'était aussi un reproche fait aux structures fédératives de 1972 qui voulaient établir une solidarité commune de revendication et de négociation. Dans les instances fédérales, pour les décisions politiques, les syndicats du secteur privé se sentaient aussi minorisés et même regrettaient leur secteur autonome d'autrefois. C'est pourquoi la fédération a mis sur pied, de façon informelle, un regroupement des syndicats de l'enseignement privé, et aussi un regroupement pour les universités, afin que chacun puisse coordonner ses négociations.

Q: Il y a eu, en 1981, une tentative de réforme de nos structures fédératives qui a échoué. Pourquoi?

R: On proposait un bureau fédéral qui serait composé d'un élu par syndicat membre, selon une délégation directe pour l'ensemble de la fédération. Cela faisait suite à la crise de 1979-80 et à l'arrivée des syndicats des universités. Je pense que cela n'a pas marché parce que, pour le secteur de l'enseignement privé, cela ne réglait pas le problème de la dominance des cégeps et que l'on retrouvait l'esprit des structures de 1972.

En 1985, au congrès, on a donc reconnu l'existence au plan financier de ces regroupements, en créant un fonds distinct pour les négociations avec des règles communes et adaptées aux besoins des regroupements en négociation. La séparation entre les questions de négociation et les questions d'orientation politique est alors apparue clairement. Après un fonctionnement expérimental de quelques années, on a formalisé la réalité des regroupements dans de nouveaux statuts, mais en évitant de revenir à la situation d'avant 1972 où les secteurs avaient pleine autonomie. Il s'agit d'une situation mitoyenne: l'autonomie pour les négociations est acquise pour les regroupements, mais le budget reste fédéral et les orientations politiques aussi. La cotisation est identique pour tous les syndicats, et l'exécutif est élu en congrès de la fédération. Le rôle des élus à l'exécutif et au bureau fédéral est de voir avant tout à l'administration et à la direction politique de la fédération. Ils ne détiennent pas leur mandat de leur regroupement de provenance, mais des instances fédérales. Ainsi, on tient compte des deux réalités, celle des regroupements pour la négociation et

celle de la fédération pour la représentation publique et politique.

Q: Pourquoi avoir donné tant d'importance aux regroupements dans cette nouvelle structure? Est-ce là une tendance visant à accentuer l'autonomie des regroupements?

R: C'est une question pour le futur. On ne peut pas enlever aux regroupements leur autonomie sur les négociations, c'est un acquis de l'histoire et la sagesse oblige à le reconnaître. Les défis et les enjeux de la nouvelle structure est de savoir si la négociation l'emporte sur la vie politique fédérale. Il est certain qu'il y a là un équilibre à respecter et qui pourrait varier dans le temps.

Q: Vous avez participé à la refonte des structures de la CSN, au cours des dernières années. La question des fédérations n'est pas encore réglée, suite au congrès de février dernier. Les syndiqués CSN parlent de former une fédération de la santé. Que penseriez-vous d'une fédération de l'éducation à la CSN?

R: Le résultat du dernier congrès CSN quant aux fédérations est le suivant: on ne peut imposer des fédérations aux syndicats, c'est à chacun des groupes d'étudier des arrangements qui conviennent pour une reconfiguration. Il convient donc de mettre en place un processus d'examen des regroupements souhaitables, par des débats et des accords entre les groupes, et de faire rapport en 1996 sur une configuration nouvelle. La fédération de la santé est en discussion, on parle aussi d'une fédération de la production et d'une fédération des services publics. La question d'une fédération de l'éducation est aussi sur la table, si les gens veulent en

discuter. On doit y réfléchir et faire les débats pertinents, selon les mandats du récent congrès.

Sur la question de fond, je suis favorable à une telle fédération de l'éducation, car cela s'insère dans une dynamique beaucoup plus intéressante pour la CSN actuelle. Je partage là-dessus l'analyse faite par le comité des ressources dont je faisais partie, lors du dernier congrès. Le problème de la mise en place d'une telle fédération, c'est de savoir comment les gens se sentiront partie prenante de cette fédération. Les employé-es de soutien dans les réseau collégial et scolaire n'ont pas toujours de bons rapports avec les enseignantes et enseignants. Entre les profs, selon les ordres d'enseignement, il y a aussi des difficultés de relation. L'important serait de reconnaître une certaine autonomie de chacun des groupes dans cette éventuelle fédération de l'éducation. Est-ce que cette fédération aurait un sens politique et une réalité autre que celle des regroupements? Voilà une autre question importante.

Q: Est-ce que les enseignantes et enseignants seraient majoritaires dans cette fédération CSN?

R: Actuellement, les blocs seraient assez égaux. Les employé-es de soutien scolaire et collégial comptent environ 18 000 membres, et les enseignants à peu près l'équivalent. Mais l'autre difficulté, c'est l'existence en dehors de la CSN d'autres groupes autonomes ou affiliés, syndicats ou fédérations. Les concurrents de cette fédération sont bien sectorialisés et ceci pose la question de l'identité professionnelle adéquate pour une fédération de l'éducation. Comment ces gens-là se reconnaissent-ils éventuellement dans telle ou telle forme de regroupement? Pourrions-nous mieux les atteindre ou bien faire des alliances avec eux? Il y a des analyses pour et contre, ce qui fait que le débat risque d'être intéressant.

Q: La FNEEQ est l'une des fédérations de la CSN qui compte le plus sur le travail des militants. Depuis plus de vingt ans, nous choisissons de libérer des militantes et militants des tâches d'enseignement pour faire du travail à divers comités de la fédération et à la direction de la fédération. Pourquoi un tel choix d'utilisation de nos ressources?

R: Je pense que cela vient directement des préoccupations des milieux de travail et que c'est lié historiquement aux conventions collectives. Il s'agit de se donner des instruments pour améliorer le travail qui se fait concrètement. On veut intervenir sur les réalités quotidiennes avec des

objectifs clairs. Cela appelle l'implication directe des militantes et militants, autant dans les départements des cégeps et des universités que sur les comités et commissions dans les institutions. Les syndiqué-es veulent s'occuper de leurs affaires eux-mêmes et sur place. Pour cela, il faut des analyses et des positions communes pour orienter l'intervention.

Il faut dire aussi que la fédération et les syndicats qui la composent ont la capacité financière de se payer de tels services depuis les années 1970 et 80, ce qui n'est pas possible pour d'autres fédérations qui ont des besoins de même nature. La FNEEQ a toujours eu des moyens financiers au-dessus de la moyenne et pouvait donc faire de tels choix. On l'est un peu moins présentement, comparativement aux années passées. Mais l'importance reste la même. De plus la FNEEQ est un milieu d'intellectuel-les capable d'analyser sa situation par elle-même. Nous avons été amenés à utiliser davantage les services de la CSN depuis quelques années. Mais, il s'agit d'un échange entre les deux niveaux, car la CSN a beaucoup bénéficié de nos études et analyses sur le domaine de l'éducation pour construire son discours social. Par contre, nous avons besoin de la diversité de la CSN pour mieux établir nos positions sur certaines questions comme, par exemple, la formation professionnelle. Ainsi, on est doublement gagnant en travaillant conjointement.

Q: Pensez-vous que les syndicats de la fédération tiennent à conserver ce système de libération qui favorise le militantisme?

R: Oui, je pense que c'est là un fait fondamental du syndicalisme enseignant. Il faudrait cependant trouver de meilleures articulations à l'intérieur de la fédération et aussi avec les autres secteurs d'activités représentés à la CSN. Je pense aux autres groupes de syndiqué-es du secteur professionnel avec qui nous avons à définir des positions communes sur l'autonomie professionnelle et d'autres enjeux importants de l'intervention sociale. La question de la précarisation de l'emploi est aussi un autre exemple d'une préoccupation à mettre en commun.

Q: Une dernière question. Avez-vous des souvenirs mémorables à livrer, soit des événements marquants ou des réflexions personnelles importantes?

R: Parmi bien d'autres, une expérience marquante pour moi, c'est celle de la négociation dans le secteur public à la CSN. J'ai participé aux instances de coordination depuis 1978

jusqu'à maintenant. J'ai une perception très positive de ces lieux de coordination, malgré tout ce qu'on en pense sans les connaître. Il s'agit de 800 syndicats autonomes qui décident de se regrouper volontairement à travers quatre ou cinq fédérations pour dégager des positions communes et une même stratégie d'action. La force de ce regroupement réside dans le respect des différences de chacun des groupes représentés, au-delà des contradictions et des intérêts immédiats. Ceci permet d'approcher le gouvernement de façon cohérente et unifiée, ce qui constitue une grande force. La dispersion est néfaste dans ces vastes opérations. Quand on peut assumer nos propres différences et faiblesses et les surpasser, on acquiert alors une force de négociation supérieure; on peut même demander des choses différentes à l'employeur de façon unanime et convenue. La stratégie de division est alors beaucoup neutralisée. Quant à moi, je reste étonné à chaque fois de voir l'entente qu'on réussit à obtenir entre nous et le respect des différences qu'on arrive à établir dans nos choix à travers cette structure de concertation syndicale.

Une autre situation qui me marque, c'est la difficulté de pratiquer un militantisme syndical et de concilier cela avec ta vie personnelle et tes enfants. On est souvent très accaparé et certains jours et certaines nuits, on ne sait pas quoi choisir. De coordonner ces deux aspects choisis de ma vie personnelle, c'est très enrichissant et rend positive mon expérience syndicale, car je crois avoir réussi à préserver les deux dimensions. Je suis très fier de voir que mes trois filles sont capables de s'impliquer socialement et comprennent ce que cela veut dire d'oeuvrer pour la collectivité.

Q: Suivront-elles l'exemple de leur père?

R: Elles sont complètement libres de le faire, mais j'ai bon espoir pour elles.



Le FRONT COMMUN



revendique:

LA PRIORITÉ AU POSTE

Les enfants ont
droit à des
Enseignants stables

Pour donner un esprit à
l'école, il ne faut pas
sans cesse changer le
personnel...



La stabilité du personnel , c'est
une condition de

L'ÉCOLE HUMAINE

FRONT COMMUN / ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS D'HONORE MERCIER



25*

